



Études, stages, emplois, volontariats, échanges...

ÉDITION
2024

Destination EUROPE ET UN PEU PLUS LOIN

infojeunes-na.fr

eurodesk



**POUR PARTIR EN EUROPE,
COMMENCEZ PAR
NOUS RENCONTRER**

EMPLOI

ÉTUDES

STAGES

ÉCHANGES

ALTERNANCE

PROJETS

VOLONTARIAT

Un réseau près de chez vous
www.eurodesk.eu



Que ce soit pour des études, un stage professionnel ou un séjour linguistique, un job ou une mission de volontariat, une expérience à l'étranger est un précieux atout, qui enrichit un parcours et développe des compétences.

Bien qu'exaltant, un départ se réfléchit et s'organise. C'est la raison pour laquelle Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine édite ce guide.

Vous y trouverez des informations sur les programmes de mobilité ainsi que des contacts, afin de mettre un maximum de chances de votre côté pour faire de ce séjour une expérience réussie.

Présentes en proximité, sur tous les territoires, les structures Info Jeunes participent aux réseaux européens de l'information, tels que EUROPE DIRECT et Eurodesk, garantissant au citoyen une information de proximité gratuite et fiable.

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine anime également le site internet So Mobilité, portail d'information régional sur la mobilité internationale des jeunes. De nombreux services sont mis à disposition des jeunes néo-aquitains souhaitant partir à l'étranger : actualités, événements, témoignages, offres de mobilité, boîte à outils, ou encore une plateforme de prise de rendez-vous en ligne avec un vaste réseau de conseillers !

En espérant que ces pages susciteront des envies de mobilité et vous en faciliteront l'accès, nous vous souhaitons une bonne lecture.

Sommaire

➔ introduction / quelques repères

L'Union européenne	6
Les institutions européennes	7
Eurodesk	7
Le réseau EUROPE DIRECT	8
So Mobilité	8

➔ ils sont partis, pourquoi pas vous ?

6 idées reçues	9
6 bonnes raisons de partir	10

➔ préparer son départ et son retour

Langues	11
Papiers	11
Santé	12
Transport	13
Logement	14
Argent	14
Allocations chômage	15
Impôts	15
Retraite	15
S'informer sur le pays	16
Retour	16
Valoriser son expérience	16

➔ faire des études

Quand partir	18
Partir à titre individuel	21
Partir dans le cadre d'un programme	22
Trouver une aide financière	25

➔ trouver un stage

Réglementation	33
Comment chercher un stage ?	33
Partir dans le cadre d'un programme	35
Trouver une aide financière	37
Europass Mobilité	44

➔ trouver un emploi, un job

Comment chercher un emploi ?	45
Comment chercher un job ?	47
Formuler sa candidature	48
Reconnaissance professionnelle	49
Autres pistes	49

➔ faire du volontariat

Bénévolat et volontariat : quelles différences ?	52
Partir dans le cadre d'un programme	52

➔ partir autrement

Partir dans le cadre d'un programme	60
Partir à l'aventure	62
Trouver une aide ou bourse de voyage	63

➔ voyager durablement

Sites internet facilitant la recherche d'itinéraires doux	66
Programmes verts	67

➔ en savoir plus

Sites internet utiles	71
Le réseau EURODESK	72
Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine	73
So Mobilité	73
Structures Info Jeunes	73

Directrice de la publication : Constance d'Auber de Peyrelongue

Coordination et rédaction : A. Beucher Negremont, L. Cafaro, C. Conlon, S. David,

A. De Sousa, S. Girardeau, A. Lettieri, A-L. Martinat

Création page de couverture : M. Julien, A-L. Martinat

Maquette : Marielle Chaprenet

Impression : GDS imprimeurs

Crédits photos : Pixabay - Shutterstock

Ce guide a été édité avec l'aide de l'Union européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Les informations qu'il contient sont publiées par le CIDJ, Eurodesk France et Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine et n'engagent pas la responsabilité de la Commission européenne. Ce guide fait partie d'une collection nationale et a été réalisé en coopération avec les coordinateurs régionaux Eurodesk en France.

Site régional : www.infojeunes-na.fr

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur. Dépôt légal en cours

Introduction / quelques repères

L'Union européenne

Initiée par six États membres en 1951, elle compte actuellement 27 États (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Tchéquie, Roumanie, Slovaquie, Slovénie et Suède).

Les institutions européennes

Les acteurs de l'Union européenne sont les États membres et les institutions européennes :

le Conseil européen,
la Commission européenne,
le Conseil de l'Union européenne
et le Parlement européen.

- **Conseil européen**
<https://www.consilium.europa.eu>
- **Commission européenne**
<https://commission.europa.eu>
- **Conseil de l'Union européenne**
<https://www.consilium.europa.eu>
- **Parlement européen**
<https://www.europarl.europa.eu>

À cela s'ajoutent des organes de contrôle :

- **Cour de justice de l'Union européenne**
<https://curia.europa.eu>
- **Cour des comptes de l'Union européenne**
<https://www.eca.europa.eu/fr>
- **Le Parquet européen depuis juin 2021**
<https://www.eppo.europa.eu/en>

Des organes financiers :

- **Banque centrale européenne - BCE**
<https://www.ecb.europa.eu>
- **Banque européenne d'investissement - BEI**
<https://www.eib.org>

Et des organes consultatifs :

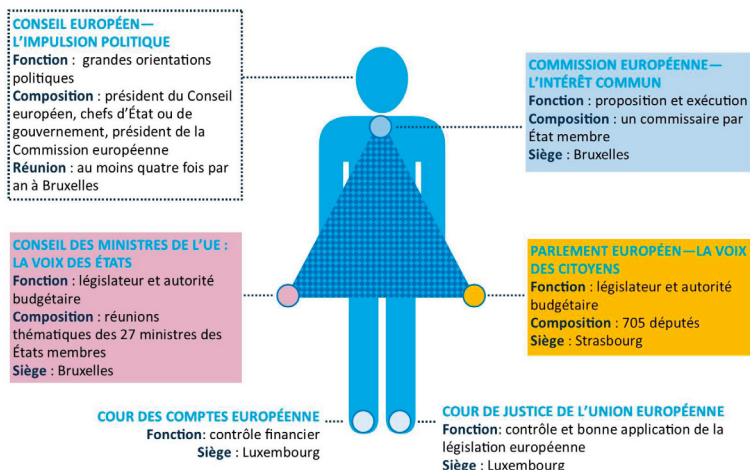
- **Comité économique et social européen**
<https://www.eesc.europa.eu>
- **Comité européen des régions**
https://cor.europa.eu_



Pour en savoir plus
sur l'Europe et
l'Union européenne :
<https://www.touteleurope.eu>

Les institutions de l'Union européenne

Schéma développé par le Centre d'Information Europe Direct de Strasbourg



Au-delà des institutions de l'Union européenne :

Il existe le **Conseil de l'Europe**, qui joue un rôle de garant des droits humains, de la démocratie et de l'État de droit sur le continent européen.
<https://www.coe.int>

Eurodesk

Réseau destiné aux professionnels et aux jeunes, Eurodesk a pour mission de faciliter la mobilité en Europe, en proposant un panorama complet des dispositifs, des bourses et des aides financières. Il met à votre disposition des informations pratiques sur les études, la formation professionnelle, les stages, l'emploi, les échanges,

les rencontres et les initiatives de jeunes.

→ Le réseau Eurodesk contribue au **portail européen de la jeunesse** sur lequel vous trouverez de nombreuses informations pratiques :
<https://youth.europa.eu>

→ Grâce à son réseau de correspondants présents dans toute l'Europe, Eurodesk peut vous aider à **trouver des partenaires**. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Info Jeunes avec le CIDJ (*Centre d'information et de documentation jeunesse*) comme coordinateur national à Paris, et plus de 150 référents présents dans les structures Info Jeunes réparties sur tout le territoire :
<https://eurodesk.eu>

Le réseau EUROPE DIRECT

Les centres EUROPE DIRECT amènent l'Union européenne, ses politiques et ses valeurs dans tous les recoins de l'Europe et renforcent le lien essentiel entre les institutions et les citoyens, en promouvant le dialogue et une citoyenneté européenne active. Ils offrent un service d'information gratuit et sont à même de conseiller et répondre aux questions sur l'Union européenne, son fonctionnement, ses politiques et ses financements.



**EUROPE
DIRECT**

EUROPE DIRECT, c'est un réseau de 437 structures dans l'Union européenne, dont 49 en France. En Nouvelle-Aquitaine, 6 centres EUROPE DIRECT ont été labellisés par la Commission européenne et le Parlement européen pour la période 2021-2025.



Pour en savoir plus

- sur les centres dans les États membres de l'UE, y compris la France : https://france.representation.ec.europa.eu/points-de-contact-en-france_fr
- sur EUROPE DIRECT en Nouvelle-Aquitaine : <https://linktr.ee/EUROPEDIRECTNOUVELLEAQUITAINE>

So Mobilité

So Mobilité est le site d'information en Nouvelle-Aquitaine pour la mobilité internationale des jeunes.

- Actualités, événements, témoignages, articles d'information, offres de mobilité, foire aux questions, boîte à outils... de nombreux services sont regroupés sur ce site internet pour les jeunes néo-aquitains souhaitant partir à l'étranger.
- Sans oublier la possibilité de prendre rendez-vous directement en ligne avec un vaste réseau de plus de 70 conseillers So Mobilité !
- Un espace est également dédié aux professionnels.

www.somobilite.fr



Ils sont partis, pourquoi pas vous ?

6 idées reçues

1. « Il faut avoir les moyens pour partir ! »

Partir à l'étranger entraîne des dépenses (*transport, nourriture, logement, etc.*) mais il existe des programmes et bourses qui permettent de les réduire, et parfois même de les couvrir !
Voir p. 52

2. « Le programme Erasmus+ ? C'est pour les étudiants ! »

Erasmus+ s'adresse à TOUS les jeunes, qu'ils soient lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi... et même aux adultes (*professeurs et animateurs jeunesse notamment*) !
Voir p. 37

3. « Les démarches sont compliquées ! »

Il est vrai qu'elles sont parfois longues et impliquent une préparation et une organisation assez rigoureuses, mais le jeu en vaut la chandelle, alors accrochez-vous !
Voir p. 11

4. « Il faut un très bon niveau en langue pour partir »

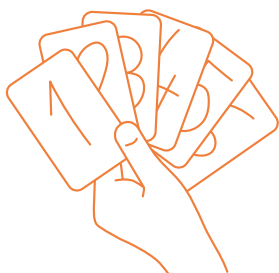
Si l'objectif est de décrocher un emploi qualifié, mieux vaut en effet maîtriser la langue du pays. Cependant, il est tout à fait possible de trouver un job ou une mission de volontariat avec un niveau débutant ou intermédiaire.
Voir p. 52

5. « On est loin de sa famille et de ses amis »

Quitter sa zone de confort peut être difficile, mais c'est là tout l'intérêt ! Perdre ses repères, se confronter à une autre réalité, rencontrer de nouvelles personnes... sont autant d'expériences excitantes à vivre et à partager !
Voir p. 16

6. « Je ne sais pas où m'adresser »

S'il est vrai que l'information est partout, il est parfois difficile de s'y retrouver, de comprendre les procédures à suivre, ou de savoir si l'on est éligible aux programmes et aux aides ou non. Les professionnels du réseau Info Jeunes / Eurodesk vous conseillent et vous accompagnent gratuitement.
Contactez-les !
Voir p. 73



6 bonnes raisons de partir

Envie de changer d'air ? L'idée de partir vous trotte dans la tête depuis un moment mais vous hésitez encore ?

Partir à l'étranger est une expérience formatrice et enrichissante... voici une petite liste qui vous aidera à sauter le pas.

1. Apprendre autrement !

Quel que soit l'objet de votre mobilité, une expérience internationale vous permet de découvrir d'autres façons de travailler ou d'étudier, d'autres méthodes d'apprentissage, d'autres formes d'organisation. C'est une excellente façon de développer vos compétences et de devenir force de propositions dans votre vie professionnelle future.

2. « Jag talar svenska » (Je parle suédois) :

Le moyen le plus efficace d'apprendre une langue, c'est d'être obligé de la parler : instinct de survie ! Même si les premiers jours peuvent être fatigants, vous allez être surpris de la rapidité à laquelle vous progresserez.

3. Immersion totale :

Vous n'êtes pas simplement « de passage ». Vous allez avoir le temps de découvrir un pays en profondeur, de rencontrer les habitants et de vous glisser dans leur peau, de connaître leur culture et vous pourrez témoigner à votre retour d'un vrai vécu et d'un carnet d'adresses international.

4. Vous connaître et développer votre « adaptabilité » :

En découvrant une langue, une culture, des personnes, vous pourrez faire le point sur vos valeurs et vos atouts et apprendre à vous adapter à de nouvelles situations, qualité très appréciée des employeurs.

5. Booster votre CV :

Une expérience internationale, ça se valorise dans un CV ! Elle fera de vous un candidat plus intéressant. Selon une étude de la Commission européenne en 2014, les étudiants Erasmus+ auraient un taux d'employabilité 70% plus élevé que l'ensemble des étudiants.

6. « Open your mind! »

À travers vos rencontres, votre regard sur les autres évoluera et vous deviendrez plus ouvert, plus tolérant. C'est une expérience humaine avant tout !

Préparer son départ et son retour

Un séjour à l'étranger pour des études, un stage, un emploi ou un volontariat nécessite un minimum de préparation. La préparation de votre départ est la première étape d'un séjour réussi, ne l'oubliez pas ! Les éléments suivants méritent une attention particulière.

Langues

Selon les projets, il n'est pas impératif de parler la langue du pays d'accueil. Pensez toutefois à **tester votre niveau et commencez à vous imprégner de la langue du pays** grâce aux applis, films et séries en VO, cafés et tandems linguistiques, ou en échangeant en ligne.

<https://europa.eu/europass/fr>
<https://tandem-linguistique.org>
<http://www.50languages.com>
<https://www.hellotalk.com>
<https://www.alte.org>
<https://dialangweb.lancaster.ac.uk>
<https://www.bbc.co.uk/learningenglish>
<https://forvo.com>
<https://www.epals.com>
<http://www.leeve.fr/fr>
<https://parkur.ofaj.org>



Vous partez avec Erasmus+ ou le Corps européen de solidarité ? L'accès à la plateforme *Online Linguistic Support (OLS)* / *EU Academy* vous est offert ! Testez votre niveau et suivez un cours dans l'une des 22 langues proposées !

<https://academy.europa.eu>
(rubrique Nouvelles communautés/Learn Languages)

Papiers

Une carte d'identité ou un passeport en cours de validité suffit pour vous déplacer, séjourner et travailler dans un pays de l'UE.

Si vous partez plus de 3 mois pour étudier, travailler ou mener un projet, selon le pays, il sera nécessaire de vous enregistrer auprès des autorités (*généralement à la mairie ou au commissariat de police*). Vous obtiendrez alors une attestation d'enregistrement de durée illimitée.

<https://europa.eu/youreurope>
(rubrique Séjourner, Voyager / Documents requis pour voyager en Europe)

www.service-public.fr
(rubrique Je pars vivre à l'étranger)

Hors UE, un visa adapté au but de votre voyage (*tourisme, emploi, études*) est exigé. Contactez l'ambassade ou le consulat en France du pays où vous allez.

www.diplomatie.gouv.fr
(rubrique Le Ministère / Organisation et annuaires)
(rubrique Préparer son expatriation)

Infos

→ En raison du **Brexit**, vous pourriez désormais avoir besoin d'un visa pour vous rendre au Royaume-Uni.

<https://brexit.gouv.fr>
www.gov.uk/check-uk-visa

→ **Le Programme Vacances Travail (PVT)** est une option intéressante pour aller au-delà de l'Europe ! 15 pays ont signé avec la France des accords qui simplifient l'obtention de visa permettant aux jeunes d'y travailler ou de voyager.
Plus d'infos p. 44

→ Pour les séjours de longue durée, **l'inscription au registre des Français établis hors de France** est conseillée.
Contactez le consulat français de votre pays d'accueil.

Santé

Avant votre départ, demandez **la carte européenne d'assurance maladie (CEAM)**. Gratuite et valable 2 ans, elle atteste vos droits à l'assurance maladie et couvre vos soins médicaux dans les pays de l'UE, en Islande, au Liechtenstein, en Norvège et en Suisse. Pour vous faire rembourser des soins reçus à l'étranger, envoyez vos factures avec le Formulaire 12267*06 « Soins reçus à l'étranger » rempli à votre caisse d'assurance maladie.

www.ameli.fr
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17466

Pour les salariés, la protection sociale varie selon les statuts : les salariés détachés par une entreprise française sont soumis au système de sécurité sociale français et leurs cotisations sont versées en France. Les salariés

d'entreprises d'un pays de l'UE et les travailleurs frontaliers relèvent du régime de sécurité sociale du pays où ils travaillent et cotisent à ce régime.

Hors UE, vous devrez régler vos frais médicaux et seuls les soins urgents et imprévus pourront éventuellement être remboursés. Faites le point sur **les vaccins nécessaires** et, quelle que soit votre destination, pensez à souscrire **une assurance complémentaire santé, responsabilité civile et rapatriement**.

www.cleiss.fr
www.cfe.fr



Le 112 est le numéro d'appel d'urgence valable partout en Europe.

➔ **Des sites et applis participatives** permettent de trouver et de partager **des lieux** (restaurants, hôtels, banques, magasins, plages) **et activités** (cinémas, musées) **accessibles** selon votre handicap en Europe et dans le monde.

<https://inclusivemobility.eu>
www.jaccede.com

➔ L'association Erasmus Student Network France et ses partenaires européens ont développé **un site internet pour les jeunes en situation de handicap** souhaitant effectuer une mobilité internationale :

<https://mobility-with-disabilities.org/fr>



Plus d'infos
dans nos brochures
Eurodesk!

Transport

Pour agir contre le réchauffement climatique, il est urgent de revoir nos habitudes et d'adopter un comportement responsable, à commencer par réduire nos voyages en avion. Pensez aussi à d'autres modes de transports plus écologiques comme le bus, le train ou le covoiturage pour vos déplacements.

N'oubliez pas que **le permis de conduire** français est valable dans toute l'UE. Au-delà de ces frontières, un permis de conduire international ou local peut être exigé.

www.securite-routiere.gouv.fr



Vous souhaitez découvrir d'autres idées de mobilités durables ?

Retrouvez plus d'informations dans **la rubrique "Voyager durablement" p.66**

➔ Et pour tout savoir sur vos droits de passager, consultez le site **"l'Europe est à vous"**.

<http://europa.eu/youreurope>
(rubrique *Séjourner, Voyager / Droits des passagers*)

Logement

Auberge de jeunesse, chambre ou canapé chez l'habitant, gîte, pension :

ces formules vous dépanneront pour quelques nuits.

<https://www.hihostels.com>

<https://www.roomgo.net>

<https://www.couchsurfing.com>

<http://www.europeanhostels.com>

<https://wesharewecare.eu/fr>

<https://www.hostelz.com>

www.ethik-hotels.com

www.la-voyageuse.com

<https://ohmyup.com> (pour un logement à Malte)

→ **Pour un séjour de longue durée**, la colocation reste souvent la solution.

Les services des relations internationales des écoles et universités ou les centres Info Jeunes peuvent vous orienter dans vos recherches.

→ **Airbnb aide les personnes en situation de handicap** à trouver des hébergements adaptés (*accès de plain-pied, porte large, ascenseur, lit ajustable, stationnement...*).
www.airbnb.fr

Argent

→ Informez-vous sur le coût de la vie dans votre pays d'accueil et **prévoyez le budget nécessaire** pour couvrir vos frais (*passport, visa, assurance, logement, nourriture*).

→ **L'ouverture d'un compte bancaire à l'étranger** n'est pas indispensable mais peut s'avérer utile si vous êtes rémunéré. Les justificatifs demandés varient selon les pays (*justificatif de domicile, titre de séjour si hors UE, attestation d'études...*). Demandez une lettre de recommandation à votre banque française, ça peut toujours être utile !

→ **Si vous souhaitez utiliser votre compte français** pendant votre séjour à l'étranger, examinez les conditions de votre banque (*coût des virements, commissions et frais de retrait*).

→ **Pensez aux cartes de réductions :**

- **Carte jeunes européenne :**
<https://eyca.org>
<https://cartejeunes.fr>
- **Carte d'étudiant internationale :**
www.isic.fr
- **Carte FUAJ :**
www.hifrance.org





Vous partez dans le cadre d'un programme ?

Certaines bourses sont cumulables avec les aides de l'État, de votre région, département ou de votre ville ! Vérifiez leurs critères d'éligibilité et postulez !

Allocations chômage

Si vous partez chercher un emploi dans un autre pays de l'UE, vous pouvez demander **le transfert de vos allocations chômage pendant 3 mois**.

Vous devez être inscrit et indemnisé par Pôle Emploi pour demander un maintien de droits (via le formulaire U2 remis par votre conseiller).

Vous aurez ensuite 7 jours pour vous inscrire auprès de l'institution de chômage à l'étranger qui se mettra en contact avec votre conseiller Pôle Emploi en France.

La même démarche est à effectuer si vous percevez une indemnité dans un pays de l'Espace économique européen et que vous rentrez en France.

<http://europa.eu/youreurope>
(rubrique Travail et retraite / Chômage et allocations)

www.pole-emploi.fr
(rubrique Mobilité internationale)

Impôts

Il n'y a pas d'harmonisation fiscale en Europe. Dans la plupart des pays européens, les impôts sont prélevés à la source (sur le salaire). En général, c'est la domiciliation fiscale qui s'applique : si vous travaillez moins de 6 mois par an dans un autre pays de l'UE, vous paierez vos impôts en France. Au-delà de 6 mois, vous les paierez dans votre pays de résidence. Si vous travaillez à l'international, vérifiez ce que prévoit la convention fiscale entre la France et votre pays d'accueil.

<http://europa.eu/youreurope>
(rubrique Travail et retraite / Fiscalité)

www.impots.gouv.fr
(rubrique Particuliers / Signaler mes changements de situation)

Retraite

La prise en compte des périodes de travail à l'étranger **varie selon les pays**. Les pays de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse appliquent la réglementation européenne en matière de sécurité sociale. Elle permet à toute personne ayant travaillé dans plusieurs pays de faire valoir ses périodes de travail à l'étranger pour le calcul de sa pension retraite. Une quarantaine d'États et de territoires ont également signé une convention avec la France.

www.lassuranceretraite.fr
www.cleiss.fr

S'informer sur le pays

Avant de partir, informez-vous sur le pays, sa culture, son climat et son mode de vie.

Commencez par **consulter les « Clics Pays » du réseau Eurodesk** qui recensent les sites internet incontournables pour tous les pays européens (<https://www.cidj.com/zoom-sur-les-outils-eurodesk>).

Vous trouverez aussi beaucoup d'informations pratiques sur le portail YourEurope (<http://europa.eu/youreurope>), sur les guides touristiques et sur les dossiers pays réalisés par le Ministère des Affaires étrangères www.diplomatie.gouv.fr (rubrique *Services aux français / Préparer son expatriation / Dossiers pays de l'expatriation*).

Vous pouvez également télécharger l'application « World Customs & Cultures » : elle permet d'en apprendre plus sur les coutumes et autres habitudes de nombreux pays à travers le globe.

<https://world-customs-cultures.fr.softonic.com/iphone>

Retour

Certaines démarches sont à engager avant de partir, d'autres dès votre retour en France.

Informez-vous sur les démarches, délais et justificatifs qui vous seront demandés.

www.emploi-store.fr

www.ufe.org

(rubrique *Je rentre en France*)

www.service-public.fr

(rubrique *Fiches pratiques par événement de vie / Je reviens en France*)

Valoriser son expérience

→ **Mettez en valeur sur votre CV les compétences acquises** au cours de votre mobilité et illustrez votre expérience sur les réseaux sociaux professionnels. Les outils AKI, Europass et Youthpass et les badges numériques vous aideront à identifier et à valoriser vos nouvelles compétences.

www.aki-app.org/fr

<https://europa.eu/europass>

www.youthpass.eu



→ **Conservez tous les justificatifs** de votre expérience à l'étranger dans un dossier.

→ Dès votre retour, **illustrez votre expérience sur vos réseaux**

personnels et professionnels.

Dans tous les cas, consultez les paramètres de sécurité de vos réseaux sociaux et soignez votre e-réputation !



i

Le portail Découvrir le monde

rassemble les programmes et bourses de mobilité, témoignages, actualités et conseils pratiques pour tous les jeunes qui souhaitent bouger à l'étranger.

<http://decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>

Faire des études

S'il est plus simple de partir étudier à l'étranger dans le cadre d'un partenariat ou d'un programme d'échange avec votre établissement français, il est aussi possible de commencer ou de poursuivre vos études à l'étranger sans être inscrit en France.

Quand partir ?

Avant le bac

→ Établissements scolaires français à l'étranger :

Suivre une scolarité à la française, mais à l'étranger, c'est possible ! Un vaste réseau de **580 établissements d'enseignement français** (écoles, collèges et lycées) présents dans près de **140 pays**, vous permet de suivre un enseignement conforme au programme du Ministère de l'Éducation nationale. Vous pourrez notamment préparer le brevet ou le baccalauréat français. Attention, des frais de scolarité sont demandés. Possibilité de bourse sous conditions.

www.aefe.fr



Le Ministère de l'Éducation nationale propose une trentaine de bourses par an à des lycéens lauréats, désireux **de passer leur année de première ou de terminale dans un lycée français à Barcelone, Madrid, Dublin, Munich ou Vienne.**

Le montant de l'aide est calculé en fonction des revenus de la famille. Plus d'informations auprès de votre établissement.
www.eduscol.education.fr

→ Partenariats inter-établissements :

Vous pouvez partir en mobilité à l'étranger dans le cadre d'un partenariat conclu par votre établissement (ou le rectorat) avec un établissement étranger. Un contrat d'études sécurise la mobilité.

Dans chaque académie, il existe une Délégation académique aux relations européennes, internationales et à la coopération (DAREIC) qui peut vous informer sur les différentes possibilités de mobilité au sein des établissements :

- **Académie de Bordeaux :**
www.ac-bordeaux.fr
- **Académie de Limoges :**
www.ac-limoges.fr
- **Académie de Poitiers :**
www.ac-poitiers.fr

Plusieurs dispositifs académiques en Nouvelle-Aquitaine existent pour permettre à des élèves de partir en mobilité individuelle dans des destinations partenaires :

- Picasso Mob**
(Académie de Limoges / Espagne)
- Cruzando fronteras**
(Académie de Poitiers / Espagne)



**Les programmes d'échange
« Brigitte Sauzay » et
« Voltaire » de l'Office
franco-allemand pour
la jeunesse (OFAJ)**

permettent de partir entre
3 et 6 mois en Allemagne
durant le collège ou le lycée.
Ces programmes engagent
une réciprocité avec le
correspondant allemand.

www.ofaj.org

→ Depuis la rentrée
2022, une mention
« **mobilité européenne
et internationale** » au
baccalauréat est désormais
possible pour tous les élèves
de fin de seconde ou de
première (*voies générale
et technologique*) partant
en mobilité pour une durée
minimale de 4 semaines,
dans le cadre du programme
Erasmus+ ou de l'OFAJ.
Cette mention est validée
via un rapport écrit et un oral
devant un jury.

**→ Partir hors partenariat /
hors programme d'échange :**

Une année dans un établissement
scolaire étranger vous permettra
d'améliorer considérablement
votre niveau de langue.

Attention, cette année peut
s'avérer très chère et ne sera
pas forcément reconnue
par l'Éducation nationale à
votre retour. Des organismes
proposent des immersions en
établissements scolaires
à l'étranger.

www.loffice.org

www.unosel.org

www.unse.org

www.afs.fr

Dans un autre cadre,
**le programme "Échanges
de jeunes" du Rotary** propose
notamment des **échanges
scolaires** permettant à des

lycéens de 15 à 17,5 ans

(*au moment du départ*)

d'effectuer une année scolaire
à l'étranger en étant parrainés
par les Rotary clubs locaux.

La pension complète (*hébergement
en familles*), les frais de scolarité,

les transports scolaires et de
l'argent de poche sont pris en

charge. Des frais de participation
seront néanmoins demandés par

le Rotary. Cette mobilité à l'étranger
entraîne une interruption dans
la scolarité française du jeune.

Quel que soit l'âge du participant,
l'élève sera scolarisé dans
l'équivalent d'une classe de

première. Renseignez-vous
auprès du Rotary Club près

de chez vous.

www.rotary.org/fr

(*rubrique Nos programmes /
Programmes pour les jeunes*)

www.crjfr.org

Districts en Nouvelle-Aquitaine :

- Département 79 (district 1510) : www.rotary1510.org
- Départements 16-17-33-47-40-64 (district 1690) : www.rotary-1690.org
- Départements 19-23-24-87 (district 1740) : www.rotaryd1740.org
- Département 86 (district 1720) : www.rotary1720.org

→ Autres possibilités :

■ **Le baccalauréat international (IB)** est un diplôme étranger délivré par l'Organisation du baccalauréat international située à Genève, en partenariat avec plus de 5 000 établissements scolaires implantés dans le monde entier. En France, il est généralement reconnu avec l'équivalence du baccalauréat. www.ibo.org/fr

■ **Le baccalauréat européen** est un diplôme proposé uniquement par le réseau des « Écoles européennes » (ou agréées). Les bacheliers titulaires de ce diplôme peuvent intégrer de plein droit les établissements d'enseignement supérieur des États membres de l'UE, ainsi que ceux de plusieurs autres pays. www.eursec.eu/fr

■ **Le baccalauréat franco-allemand** est un diplôme spécifique proposé par 5 lycées franco-allemands (France : Buc et Strasbourg / Allemagne : Fribourg, Hambourg et Sarrebruck), offrant un programme d'enseignement harmonisé et établi conjointement entre la France et l'Allemagne. www.education.gouv.fr (rubrique Enseignements / Europe et international)



Les sections binationales permettent la délivrance simultanée du baccalauréat français et d'un baccalauréat étranger (l'AbiBac pour la France et l'Allemagne, le BachiBac pour la France et l'Espagne, l'EsaBac pour la France et l'Italie). www.education.gouv.fr (rubrique Enseignements / Europe et international)

Après le bac

Dans l'UE, le bac est généralement reconnu, bien que chaque pays ou université impose ses conditions d'admission. Pour intégrer une université hors UE, les étudiants doivent souvent **justifier d'un bon niveau d'études et passer des examens.**

Info

Une étude d'Eurydice révèle de profondes **inégalités d'accès aux études supérieures en Europe**. Si certains pays comme la Suède, l'Autriche et la Finlande ne réclament aucun frais d'inscription à leurs étudiants (et leur versent même des bourses pouvant s'élever jusqu'à 10 000 € par an !), d'autres pays, comme l'Irlande, affichent des frais d'inscription pouvant s'élever jusqu'à 30 000 € par an. Eurydice met à disposition **un outil interactif** sur les frais d'inscription et les bourses dans les différents pays européens. <https://eurydice.eacea.ec.europa.eu/interactive-publication>

Après un bac +2

Le bac +2 est souvent sans équivalence à l'étranger, vous serez probablement admis en première année d'études.

Après un bac +3

C'est le meilleur moment pour partir étudier à l'étranger :

• **Au niveau européen,** le système de la licence, master et

doctorat (LMD) harmonise la reconnaissance des diplômes et facilite la mobilité des étudiants.

• **Pour les pays hors UE,** les modalités d'inscription varient selon les établissements, mais à ce niveau d'études, les correspondances sont nombreuses.

Année de césure

➔ Bachelier ou étudiant, vous pouvez prendre **6 ou 12 mois de césure** pendant vos études supérieures (*et ce, dès la fin du lycée*) pour mener un projet personnel ou professionnel à l'étranger, tout en conservant votre statut étudiant, un accompagnement de votre établissement, ainsi que vos bourses étudiantes (*sous conditions*). Votre césure terminée, vous pourrez intégrer l'établissement dans lequel vous êtes inscrit ou vous réorienter. Cette période étant encadrée, vous devrez commencer par faire la demande de césure sur Parcoursup, puis obtenir l'accord de l'établissement d'enseignement supérieur où vous avez été accepté. L'établissement est libre d'accorder ou non la césure et définit ses modalités de reconnaissance dans votre parcours.

www.etudiant.gouv.fr

Partir à titre individuel

S'inscrire de manière autonome dans un établissement à l'étranger permet une grande liberté dans le choix des destinations, des formations et de la durée d'études. Il vous faudra néanmoins effectuer vous-même toutes les démarches administratives et payer des frais d'inscription.

➔ **Trouver un établissement et vous inscrire**

Les modalités d'inscription diffèrent selon les établissements

et les pays. Informez-vous et préparez-vous à d'éventuels examens d'entrée.

Des frais d'inscription vous seront généralement demandés et ils sont souvent plus élevés qu'en France.

www.euroguidance-france.org

<https://studyportals.com>

www.umultirank.org

<http://whed.net>

<https://education.ec.europa.eu/study-in-europe>



Il existe peu d'aides financières lorsque l'on s'inscrit spontanément dans un établissement à l'étranger, car les aides sont souvent accordées aux étudiants avec d'excellents résultats ou ceux issus de filières ou de niveaux spécifiques. Référez-vous à la section « Trouver une aide financière » ou renseignez-vous auprès de votre établissement d'accueil afin de savoir si des aides locales sont proposées à des étudiants étrangers.

→ Faire reconnaître vos diplômes

Il vous sera parfois nécessaire de **faire reconnaître vos diplômes** suivant les études que vous souhaitez effectuer.

Le réseau ENIC-NARIC peut vous délivrer une attestation qui vous aidera à faire reconnaître vos diplômes. Toutefois, l'établissement d'accueil est souvent le seul à évaluer la valeur de votre diplôme.

Un conseil : commencez les démarches (*attestations, traductions de diplômes...*)

1 an à l'avance.

www.france-education-international.fr

Étant donné que vous préparez dans ce cas un diplôme étranger, **renseignez-vous sur la reconnaissance de ce dernier à votre retour en France** (ou dans le pays souhaité), surtout selon la profession que vous visez.

En Europe, le système de reconnaissance et d'équivalence de la plupart des diplômes est facilité.

Partir dans le cadre d'un programme

Partir en mobilité dans **un établissement étranger partenaire** de votre établissement français offre plus de facilités (*frais d'inscription uniquement en France, éligibilité à des aides, reconnaissance de la mobilité...*), même si les destinations et les durées d'études à l'étranger sont plus restreintes.

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords de partenariat avec des établissements étrangers et participent à **des programmes d'échanges**, tels que le célèbre programme Erasmus+.



La transition écologique est une des priorités du programme Erasmus+ (2021-2027). Cela se traduit par le soutien des mobilités à moindre impact carbone, le recours à des activités virtuelles (*mobilités hybrides*) et par des partenariats axés sur l'éducation au développement durable et à la transition environnementale. <https://agence.erasmusplus.fr>



Le programme Erasmus+ (2021-2027) est non seulement plus écologique mais aussi plus accessible et inclusif ! Avec un budget doublé, il vise à accroître considérablement le nombre de bénéficiaires et porte une attention particulière aux personnes les moins favorisées.
<https://agence.erasmusplus.fr>

→ Erasmus+ Enseignement scolaire

Des **échanges scolaires** permettent aux équipes éducatives et à leurs élèves (*de la maternelle au lycée*) de travailler sur une thématique commune et de se rencontrer.

Des **mobilités individuelles** sont aussi possibles au lycée via le programme Erasmus+, notamment dans le cadre de la nouvelle mention "mobilité européenne et internationale" du baccalauréat. Contactez votre professeur principal, le CPE ou votre chef d'établissement.
<https://agence.erasmusplus.fr>

→ Erasmus+ Formation professionnelle

Les élèves et apprentis de la voie professionnelle (*du secondaire*) peuvent obtenir une bourse pour suivre **une formation dans un organisme de formation professionnelle en Europe** (*avec une période en entreprise obligatoire*) pour une période de 10 jours à 12 mois.

Une bourse est prévue pour les frais de voyage, d'hébergement, de restauration et de transport. Son montant varie selon le pays et la durée du séjour. Informez-vous auprès de votre centre de formation.
<https://agence.erasmusplus.fr>

Info

La situation de l'apprentissage est très contrastée en Europe.

Certains pays comme le Danemark, la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche l'ont parfaitement intégré à leur système de formation. D'autres pays tels que l'Islande, la Norvège, le Luxembourg et la Finlande montrent une volonté de le renforcer. Enfin, quelques pays témoignent d'un très grand retard en matière d'apprentissage. C'est le cas de la Suède, de la Roumanie et de l'Espagne.

www.euroappmobility.eu
www.euroguidance-france.org

→ Erasmus+ Enseignement supérieur

Les étudiants de l'enseignement supérieur peuvent obtenir une bourse pour suivre une partie de leurs études en Europe et hors Europe et ce, **dès leur 2^e année d'études**. Ils peuvent partir **entre 2 et 12 mois** à l'étranger. Cette bourse varie selon la destination.

Elle peut s'accompagner de compléments financiers pour les jeunes plus défavorisés et pour l'utilisation de modes de transport durables. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<https://agence.erasmusplus.fr>



Les étudiants bénéficient de **12 mois de mobilité Erasmus+**, études et/ou stages, par cycle d'études (licence, master, doctorat).
<https://agence.erasmusplus.fr>

Info

La Carte étudiante européenne facilite la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur en Europe et permet à ses titulaires d'accéder à la bibliothèque universitaire et d'y emprunter des livres, de payer différents services de la vie universitaire (resto U, lavomatic...), de numériser et partager ses documents administratifs.
<https://europeanstudentcard.eu>

→ Masters conjoints Erasmus Mundus

Il s'agit de masters internationaux où les étudiants peuvent préparer leur master **dans plusieurs pays** (au moins trois) pour obtenir un diplôme commun ou multiple. Possibilité de bourse pour leurs frais de séjour, de voyage et d'installation. Consultez le catalogue en ligne et contactez le consortium qui propose le master qui vous intéresse.

<https://agence.erasmusplus.fr>

<https://erasmus-plus.ec.europa.eu>

→ Le « Tour de France » des Compagnons du Devoir

L'association propose désormais à ses apprenants de **moins de 25 ans** de consacrer une année obligatoire de leur "Tour de France" à l'international (en général la 4^e année). Il est également possible de participer à des mobilités plus courtes, qu'elles soient collectives ou individuelles. Les itinérants peuvent percevoir des bourses, dont celles du programme Erasmus+.

www.compagnons-du-devoir.com



Vous êtes en situation de handicap et souhaitez étudier à l'étranger ?
Le site InclusiveMobility.eu recense des lieux handi-friendly et les différents niveaux d'accessibilité des universités en Europe. Erasmus+ couvre aussi les frais liés à votre handicap : le suivi médical, la rémunération d'un auxiliaire de vie, un hébergement ou transport spécifique.

<https://inclusivemobility.eu>

<https://exchangeability.eu>

<https://agence.erasmusplus.fr>

→ Autres programmes bilatéraux et échanges interuniversitaires

De nombreuses écoles et universités ont signé des accords d'échanges ou de formations en double cursus avec des établissements à l'étranger. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<http://micefa.org> (États-Unis et Canada)

www.bci-qc.ca (Québec, Canada)

Trouver une aide financière

Pour un séjour d'études à l'étranger, les aides financières françaises sont plus nombreuses lors d'un départ encadré par un programme d'échange que lors d'un départ en solo. Parfois, des bourses peuvent être octroyées par **les autorités du pays d'accueil aux étudiants étrangers**.

→ Aides des pays étrangers

Des plateformes recensent des milliers de bourses disponibles dans le monde entier. Renseignez-vous également auprès de votre établissement d'accueil à l'étranger pour connaître les opportunités de bourses locales pour les étudiants étrangers.

<https://education.ec.europa.eu/study-in-europe>

www.european-funding-guide.eu

www.scholarshipportal.com



Google Europe propose une bourse aux jeunes en situation de handicap qui étudient les sciences informatiques ou technologiques. Elle donne droit à 7 000 € pour poursuivre des études dans une université européenne ou d'Israël pendant 1 an.

<https://buildyourfuture.withgoogle.com/scholarships/google-students-with-disabilities-scholarship>

→ Aides nationales

Maintien de la bourse sur critères sociaux pour un séjour d'études dans un autre pays du Conseil de l'Europe

Les étudiants français ou originaires d'un autre pays de l'UE, qui bénéficient de la bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux en France (à l'exception des étudiants inscrits dans des formations relevant des Ministères de la Culture et de l'Agriculture) et qui suivent des études supérieures « en solo » dans un autre pays membre du Conseil de l'Europe, peuvent continuer à percevoir leur bourse sous conditions. Contactez votre Crous local.

www.etudiant.gouv.fr (rubrique bourses sur critères sociaux)

www.crous-bordeaux.fr

www.crous-limoges.fr

www.crous-poitiers.fr

Pour les étudiants en formations sanitaires et sociales (*infirmiers, kinésithérapeutes, éducateurs spécialisés...*), les régions sont seules compétentes dans l'attribution de bourses sur critères sociaux. En Nouvelle-Aquitaine, cette bourse est maintenue pour une mobilité internationale effectuée dans le cadre d'un programme d'échange avec un établissement néo-aquitain.
<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

Aide à la mobilité internationale / AMI (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers souhaitant suivre une partie de leur formation à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € s'ils préparent un diplôme national relevant de la compétence du Ministère chargé de l'enseignement supérieur ou du Ministère de la Culture.

L'aide est valable pour une mobilité entre 2 et 9 mois, et est limitée à 9 mensualités (*études ou stages*) pour l'ensemble des études.

Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

Aide pour les apprenants de l'enseignement agricole

Les élèves de CAP agricole, de bac général, technologique ou professionnel, ainsi que les étudiants en BTS agricole peuvent bénéficier d'une aide du Ministère de l'Agriculture pour un séjour d'études ou un stage de 28 jours minimum, que ce soit en Europe

ou hors Europe. Cette aide varie entre 120 et 1 000 € et un bonus est possible en cas d'utilisation de modes de transports doux. Cette aide s'intègre dans le cadre d'un programme d'échange. Une seule aide à la mobilité est possible par cycle de formation.

www.chlorofil.fr
<https://moveagri.educagri.fr>
(Réseau des élèves et étudiants qui bougent à l'étranger)

Bourses pour le Collège d'Europe

Les étudiants français titulaires d'un master et admis au Collège d'Europe à Bruges (*Belgique*) ou à Natolin (*Pologne*) peuvent percevoir une bourse de la part du Ministère français des Affaires étrangères, ainsi qu'une aide financière dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV).

www.coleurope.eu
www.campusfrance.org

→ Aides locales

Région Nouvelle-Aquitaine : séjours d'études à l'étranger post-bac

L'aide régionale est accordée pour un séjour d'une **durée de 8 à 26 semaines** maximum par année académique, selon les modalités suivantes :

- Pour les non-boursiers : 80 €/ semaine complète de séjour
- Pour les boursiers : 100 €/ semaine complète de séjour

Une aide supplémentaire est accordée sous conditions de revenus (*bonus inclusion*) ou pour les personnes en situation de handicap.

Attention : cette aide régionale n'est pas cumulable avec la bourse Erasmus+ et l'aide à la mobilité internationale (AMI) pour les boursiers (*sauf pour les BTS*). Cette aide est attribuée, sous conditions de ressources, aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine et réalisant un séjour d'études post-bac à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>
<https://jeunes.nouvelle-aquitaine.fr>

Département de la Charente : **bourse de mobilité internationale pour étudiants**

Cette aide à la mobilité est attribuée sous conditions de ressources et de domiciliation des parents dans le département. Elle intervient dans le cadre d'un programme d'échange.

www.lacharente.fr (rubrique *Bourse départementale d'éducation*)

Département de la Creuse :

Les aides ci-dessous sont attribuées lors d'une mobilité à l'étranger encadrée par l'établissement français et à condition que les étudiants (*ou leurs parents*) justifient d'au moins un an de résidence en Creuse. Elles ne sont versées qu'une seule fois dans le cadre du parcours de formation visé :

• **Séjour d'études à l'étranger pour les collégiens, lycéens et apprentis de la formation professionnelle (hors enseignement supérieur) :** aide de 30 € par semaine à 130 €



par mois pour un séjour d'études à l'étranger de 1 semaine à 12 mois.

• **Séjour d'études dans un lycée français à l'étranger :** aide forfaitaire de 300 € pour les lycéens effectuant une année scolaire dans un lycée français en Europe partenaire du Ministère de l'Éducation nationale (*dispositif des bourses en lycées français*).

• **Séjour d'études pour les étudiants de l'enseignement supérieur :** aide de 130 € par mois et de 30 € par semaine supplémentaire pour un séjour d'études à l'étranger de 1 à 10 mois.
www.creuse.fr (rubrique "Guide des aides")

Département de la Dordogne : **bourse Erasmus 24 (étudiants)**

Cette aide est attribuée sous conditions de ressources dans le cadre d'un séjour Erasmus+ études supérieur à 3 mois et si la résidence principale du jeune ou de sa famille est fiscalement implantée en Dordogne.
www.dordogne.fr (rubrique "Démarches en ligne")

Département des Landes : aide à la mobilité étudiante dans le cadre du programme Erasmus+

Cette aide est attribuée pour un séjour d'études Erasmus+, sous conditions de ressources et de domiciliation de la famille depuis au moins un an dans le département.

www.landés.fr (rubrique "Guide des aides")

Département des Pyrénées-Atlantiques : bourse de mobilité internationale

Cette aide est attribuée aux étudiants boursiers de **moins de 28 ans** qui effectuent un séjour d'études de minimum 2 mois dans le cadre d'un programme d'échange avec leur établissement français. Leur résidence familiale doit être située dans le département.

www.le64.fr

Département de la Vienne : Campus Mouv'86

Cette aide est attribuée, sous conditions de ressources, aux **étudiants de 18 à 25 ans** inscrits dans un établissement de la Vienne et réalisant un séjour d'études dans l'une des 10 destinations proposées par le département. Le foyer fiscal du jeune ou de la famille doit être situé dans la Vienne.

Cette aide intervient dans le cadre d'un programme d'échange et n'intervient qu'une seule fois durant le cursus.

www.lavienné86.fr (rubrique "Guide des aides")

Département de la Haute-Vienne : aide à la mobilité des étudiants à l'étranger

Cette aide de 150 € par mois est attribuée, sous conditions de ressources, aux étudiants haut-viennois inscrits dans un établissement du département (ou en dehors si la formation n'existe pas en Haute-Vienne) pour un séjour d'études à l'étranger de minimum 3 mois. Le foyer fiscal du jeune ou de la famille doit être situé en Haute-Vienne. Cette aide intervient dans le cadre d'un programme d'échange.

www.haute-vienne.fr

Autres aides locales

Certaines intercommunalités et communes proposent des aides à la mobilité pour des séjours d'études.

N'hésitez pas à solliciter l'aide de votre référent Eurodesk local et de votre conseiller So Mobilité (voir contacts p.73 et sur le site somobilite.fr).

→ Aides par pays

Allemagne

■ **L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)** soutient des programmes individuels pour les collégiens et lycéens (programmes « Sauzay » et « Voltaire »), des rencontres scolaires, des séminaires universitaires franco-allemands pour les étudiants, des échanges en formation

professionnelle et des séjours d'études pour étudiants dans le secteur artistique.

www.ofaj.org

■ **L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD)** propose un vaste programme de bourses pour étudiants germanistes en LLCE et LEA, et pour étudiants en master, mais aussi des bourses de recherche pour doctorants et post-doctorants, et des bourses de voyages d'études pour groupes d'étudiants ou encore des bourses pour cours de langue allemande.

www.daad-france.fr

■ **L'Université franco-allemande (UFA)** propose une aide à la mobilité de 350 € (*étudiants en licence ou en master*) ou 700 € (*doctorat*) pour un séjour en Allemagne dans le cadre de cursus franco-allemands mis en place par les établissements partenaires de ce réseau.

www.dfh-ufa.org/fr

■ **Le Centre Interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur l'Allemagne (CIERA)** offre des aides à la mobilité vers les pays germanophones aux étudiants en sciences humaines et sociales souhaitant réaliser un séjour de recherche en Allemagne, en Autriche ou en Suisse dans le cadre de leur master 2, doctorat ou post-doctorat.

www.ciera.fr

■ **Le Centre de coopération universitaire franco-bavarois (BayFrance)** verse, dans le cadre de son dispositif **Starter-Kit Bayern-France**, une aide forfaitaire à la mobilité de 500 € et une indemnité pour les frais de voyage jusqu'à 450 €, aux étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français et souhaitant effectuer un séjour d'études dans un établissement d'enseignement supérieur bavarois. La durée minimale de mobilité est fixée à 4 mois.

www.bayern-france.org

Espagne

■ **L'Ambassade d'Espagne en France, en coopération avec l'association d'amitié franco-espagnole Diálogo**, propose **les Bourses d'excellence AVENIR** destinées à des étudiants français ou franco-espagnols qui étudient en licence, master ou doctorat en Espagne.

www.dialogo.es



FEEduc (Pyrénées-Atlantiques) propose d'accompagner les jeunes Français désireux de faire des études universitaires en Espagne (recherche d'établissements, démarches administratives, suivi de scolarité, vie quotidienne, débouchés...).

www.feeduc.eu

Pays-Bas

■ **Le Réseau franco-néerlandais** accorde des bourses d'excellence Eole aux étudiants français en master et doctorat de toutes disciplines souhaitant effectuer un séjour d'études, de recherche ou un stage aux Pays-Bas. Le montant forfaitaire varie entre 500 € et 1 000 €.

<https://nlfr.eu/bourses>

Royaume-Uni

■ **Le British Council et le cabinet Herbert Smith Freehills** proposent une bourse d'études de 10 000 € aux étudiants français en droit désireux de suivre un programme de master LLM au Royaume-Uni.

www.britishcouncil.fr/bourse-droit



Le British Council propose le moteur de recherche **"Study UK"** pour trouver une bourse d'études au Royaume-Uni.
<https://study-uk.britishcouncil.org>

Canada (Québec)

■ **La France et le Gouvernement du Québec** ont conclu un accord pour que les jeunes français soient **exemptés des droits de scolarité en formation professionnelle dans un établissement québécois**. Il faut être de nationalité française, avoir au moins 17 ans et pouvoir subvenir à ses besoins sur place.

www.education.gouv.qc.ca

■ Québec métiers d'avenir

soutient les Français dès 17 ans qui souhaitent suivre une formation professionnelle et technique (*en français ou en anglais*) de 1 à 2 ans au Québec, grâce à un programme d'accompagnement personnalisé très complet (*portail d'information, aide à la recherche de formation et d'établissement, aide à la candidature, démarches administratives, liens avec les établissements d'accueil...*).

L'Office franco-québécois

pour la jeunesse (OFQJ) et

PVTistes.net

, partenaires de

Québec Métiers d'avenir, peuvent prendre en charge les frais de dossier. Pour en bénéficier, les participants doivent obtenir une lettre d'admission d'un centre de formation par le biais de Québec métiers d'avenir.

www.quebecmetiersdavenir.com

www.ofqj.org

www.pvtistes.net

■ **L'OFQJ** accorde par ailleurs une aide financière de 300 € pour les jeunes partant en formation professionnelle diplômante au Québec.

www.ofqj.org

■ Les Français sont éligibles à des bourses d'excellence du **Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur québécois (MEES)** pour les élèves et étudiants internationaux en formation collégiale technique, au niveau universitaire et en formation professionnelle.

www.education.gouv.qc.ca

■ L'accord entre la France et le Gouvernement du Québec prévoit des **tarifs réduits sur les frais d'inscription en formation universitaire.**

www.education.gouv.qc.ca

■ Depuis la rentrée 2023, le Ministère québécois de l'Enseignement supérieur propose, sous conditions, des exemptions partielles de frais d'inscription pour les étudiants étrangers inscrits dans un établissement universitaire au collégial **en dehors du territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal.**

www.education.gouv.qc.ca

Canada (toutes provinces)

■ **Le programme de bourses d'études supérieures du Canada Vanier** (BESC Vanier) encourage les étudiants brillants, dont le domaine de recherche porte sur la santé, les sciences humaines ou naturelles, à effectuer leur doctorat dans un établissement canadien en leur attribuant des bourses de 50 000 \$ par an, pendant 3 ans.

<https://vanier.gc.ca>

États-Unis

■ **La Commission franco-américaine Fulbright** permet aux étudiants français de bénéficier d'aides pour participer à un de ses programmes d'études (*niveau master ou doctorat*). Une candidature suffit pour postuler à plusieurs bourses. Toutefois, il vous appartient d'effectuer les démarches d'admission auprès des universités américaines.

<https://fulbright-france.org>

Les Centres EducationUSA, dont Fulbright France, proposent également une base de données d'aides financières, ainsi que des conseils et des ressources, pour partir étudier dans un établissement supérieur américain.

<https://fulbright-france.org>
<https://educationusa.state.gov>

■ **Grâce au Florida-France linkage institute**, un accord permet à des étudiants de nationalité française de bénéficier de prix réduits sur les frais d'inscription pour un diplôme effectué dans une université de Floride (*tarif "résident"*).

Chine

■ **L'Institut Confucius** propose des bourses d'études aux Français qui souhaitent étudier en Chine (*langue chinoise, littérature, histoire, philosophie chinoise, médecine traditionnelle chinoise, Taiji*). Ces bourses s'étendent sur une durée de 4 mois à 2 ans.

Australie et Nouvelle-Zélande

■ **L'organisme « Études Australie Consulting »** vous propose un accompagnement gratuit pour trouver votre organisme de formation et étudier en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

<https://www.etudes-australie.com>



→ Aides d'associations et de fondations privées

Pour encourager les jeunes talents, certaines associations et fondations privées proposent des bourses et aides aux étudiants ayant un projet en lien avec les objectifs du donateur.

www.fondationdefrance.org

<https://fondationdelavocation.org>

<https://fundit.fr>

www.fondationkenza.org

www.centre-francais-fondations.org

■ La Fondation du Rotary

propose des bourses d'études pour un master ou certificat professionnel dans les secteurs de la paix et de la résolution des conflits dans 6 universités partenaires. **Les clubs ou districts Rotary** locaux peuvent également proposer des bourses d'études universitaires.

www.rotary.org

www.rotary1510.org

(département 79 : district 1510)

www.rotary-1690.org

(départements 16-17-33-47-40-64 :
district 1690)

www.rotaryd1740.org

(départements 19-23-24-87 :
district 1740)

www.rotary1720.org

(département 86 : district 1720)

■ Aide de la Fondation Pierre Ledoux - Jeunesse internationale

La fondation propose une aide financière aux étudiants de nationalité française inscrits (*notamment*) en IUT et souhaitant effectuer un séjour à l'étranger.

www.fondationdefrance.org



Trouver un stage

Un peu de recherche et d'organisation, un CV bien travaillé et des adresses utiles, voilà la recette gagnante pour vivre une belle expérience de stage à l'étranger !

Réglementation

En France, un stage s'inscrit généralement dans une formation en lien avec un diplôme.

À l'étranger, il équivaut davantage à une courte période de travail, rarement rémunérée.

Chaque pays ayant sa propre définition du stage, informez-vous sur la pratique ayant cours dans la destination choisie.

→ Convention de stage

En France, un stage est formalisé par la signature d'une convention tripartite entre l'entreprise, l'établissement d'enseignement et le stagiaire. À l'étranger, cette convention n'a pas de valeur juridique et n'est donc pas obligatoire. Veillez cependant à l'expliquer et à la valider avec votre entreprise ou organisme d'accueil car elle peut vous permettre de continuer à bénéficier de la sécurité sociale en France et d'être couvert en cas d'accident du travail. Si vous partez faire un stage à l'étranger sans convention, pensez toutefois à demander un écrit stipulant vos conditions de stage : horaires, lieu, avantages éventuels...

www.european-mobility.eu

www.onisep.fr (rubrique *Après le bac / Partir à l'étranger / Stages à l'étranger*)

<https://eduscol.education.fr>

→ Conditions de travail

Gardez à l'esprit que les conditions de stage (*temps de travail, congés, rémunération...*) dans un pays étranger seront différentes de celles que vous connaissez en France.

www.euroguidance-france.org

COMMENT CHERCHER UN STAGE ?

Zoom



6 conseils pour optimiser vos recherches

1. **Commencez les démarches environ 6 mois à l'avance.**
2. **Faites le point** sur vos compétences et objectifs.
3. **Informez-vous** sur la situation économique, les entreprises et la culture du pays.
4. **Testez votre niveau linguistique** et commencez à le renforcer avant de partir.
5. **Adaptez votre CV et votre lettre de motivation** à la langue et aux pratiques du pays.
6. **Personnalisez vos candidatures** en cherchant le nom des directions ou des ressources humaines et n'hésitez pas à faire des relances.

Trouver un stage

→ Envoyer des candidatures spontanées

Commencez par contacter le service des relations internationales ou le bureau des stages de votre établissement. S'il n'a pas d'offres à vous proposer, votre établissement a peut-être un listing d'entreprises à vous communiquer. Pensez aussi à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, d'entreprises étrangères ayant des filiales en France et d'entreprises locales du pays choisi.

www.ccifrance-international.org

www.europages.fr

www.wayp.com

www.artisanat.fr



Plus d'infos
dans nos brochures
Eurodesk!



Vous suivez des études dans le domaine agricole ? Le site <https://moveagri.educagri.fr> vous donne quelques pistes.

→ Répondre à des offres sur des sites spécialisés

Consultez régulièrement les sites d'offres et postulez directement en ligne.

<https://erasmusintern.org>

www.aidostage.com

www.iagora.com

www.iquesta.com

http://jobs-stages.letudiant.fr

www.1jeune1solution.gouv.fr

<https://eures.ec.europa.eu> (portail EURES, offres de stage en Europe)

www.ee-francoallemand.com/fr (plateforme franco-allemande)

<https://trouveunstage.boomrank.ca> (stages au Québec)

www.pass.fonction-publique.gouv.fr

(stages dans les services publics français à l'étranger)

→ Faire un stage dans une institution européenne ou une organisation internationale

Si vous êtes étudiant ou jeune diplômé, maîtrisez l'anglais et avez des compétences spécifiques (logistique, interprétariat, droits de l'homme, économie...), **tentez votre chance !**

<https://eu-careers.europa.eu>

www.diplomatie.gouv.fr

www.oecd.org

<https://fr.unesco.org>

<https://careers.un.org>

<https://unric.org>

www.imf.org

www.worldbank.org

<https://projetseuropeens.com>

→ Opter pour un stage « clés en main »

Des agences proposent de faire vos recherches de stage et de logement à votre place moyennant une certaine somme.

Avant de signer, examinez attentivement les conditions (*clauses, tarifs, remboursement...*).

www.loffice.org

www.unosel.org

www.aupaysdeslangues.fr



Comment savoir si un organisme qui propose des stages « clés en main » est fiable ?

Voici quelques critères utiles :

- À l'inscription, ne versez que 20 à 30 % du prix demandé.
- Exigez que l'on vous remette un contrat listant l'ensemble des conditions.
- N'effectuez pas de paiement à distance sans contrat signé au préalable.
- Préférez un organisme agréé, situé en France, donc soumis au droit français.

Partir dans le cadre d'un programme

→ Erasmus+

Enseignement supérieur

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur (*BTS, BUT, licence, master, doctorat*) peuvent effectuer un **stage de 2 à 12 mois**, dès la première année d'études, dans l'un des 33 pays participant au programme (*au cours ou à la fin du cursus*) et bénéficier d'une bourse. Erasmus+ prévoit aussi un complément "inclusion" de 250 € pour soutenir les jeunes moins favorisés, en situation de handicap ou étant en affection longue durée (ALD). Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

<https://agence.erasmusplus.fr>

Les stages Erasmus+

peuvent aussi se tenir sous format hybride en combinant des activités virtuelles à une mobilité physique plus courte (*5 à 30 jours*).

<https://agence.erasmusplus.fr>

→ Erasmus+ Formation professionnelle

> **Les élèves et apprentis** de la voie professionnelle (*secondaire*) peuvent obtenir une bourse pour effectuer un **stage de 10 jours à 12 mois** en Europe. Une bourse est prévue pour les frais de voyage,

d'hébergement et de restauration. Son montant varie selon le pays et la durée de la mobilité. Informez-vous auprès de votre établissement ou centre de formation.

<https://agence.erasmusplus.fr>

> Les stagiaires de la formation professionnelle, les salariés dans le cadre d'une action de formation continue, les demandeurs d'emploi, les personnes en insertion sociale ou professionnelle, sans limite d'âge ni conditions de diplôme, **peuvent partir en stage de 2 jours à 1 an en Europe.** Contactez votre conseiller Mission locale ou Pôle emploi. Si vous êtes salarié, rendez-vous sur votre CPF.

<https://agence.erasmusplus.fr>
www.moncompteformation.gouv.fr

Info

Vous êtes apprenti ou récemment diplômé d'un CFA ?

Vérifiez que votre centre de formation soit partenaire de Movil'App et partez faire un stage en entreprise ou un stage d'observation en Europe !

Movil'App est un projet financé par Erasmus+.
www.cci.fr



Vous avez entre 16 et 30 ans et vous vous apprêtez à faire un stage, un volontariat ou un job en Allemagne ? Découvrez *Parkur ! Cette plateforme de l'OFAJ vous permettra d'apprendre l'allemand et de préparer vos premiers jours dans votre pays d'accueil.*
www.parkur.ofaj.org

- **Stages Erasmus+ avec Pôle Emploi : Les demandeurs d'emploi**, sans limite d'âge ni conditions de diplôme, peuvent bénéficier d'une immersion linguistique et professionnelle dans une structure d'accueil au sein de l'UE. Le programme intègre une préparation au départ, un **stage de 2 à 6 mois**, un accompagnement par un conseiller Pôle Emploi, le maintien de l'indemnisation du chômage (si éligible), des aides financières pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement, ainsi qu'un soutien linguistique. Contactez votre conseiller Pôle Emploi.
www.pole-emploi.fr (rubrique *Mobilité internationale*)
- **Erasmus+ OUAT (jeunes inscrits en Mission Locale) :** « OUAT » est un dispositif cofinancé par Erasmus+ et mis en oeuvre par certaines Missions Locales. Il permet de partir en **stage "clés en main" en Europe durant 13 semaines**

(jusqu'à 4 stages différents possibles), dans une structure publique ou privée. Le programme finance les frais de transport, l'hébergement, des cours de langue en ligne et le suivi durant la mission. Les frais de nourriture et les dépenses personnelles sont à votre charge. Une participation d'environ 50 € peut vous être demandée. Pour pouvoir y participer, vous devez être inscrit à une Mission Locale partenaire du dispositif. Contactez votre conseiller Mission Locale.

Le programme européen Erasmus+

vous donne rendez-vous en octobre 2024 pour fêter les #ErasmusDays ! Rejoignez les festivités en participant aux activités et/ou en créant la vôtre.

www.erasmusdays.eu

→ Fondation Culture & Diversité : voyager pour apprendre les métiers d'art

Ce programme permet à des étudiants boursiers en 2^e année de Diplôme des Métiers d'Art de faire un **stage de 4 mois** chez des artisans d'art en France ou dans un pays en développement.

www.fondationcultureetdiversite.org

Trouver une aide financière

→ Aides nationales

Aide à la mobilité internationale / AMI (sur critères sociaux)

Les étudiants boursiers souhaitant faire un **stage de 2 à 9 mois** à l'étranger dans le cadre de leurs études peuvent bénéficier d'une allocation mensuelle de 400 € s'ils préparent un diplôme national relevant de la compétence du Ministère chargé de l'Enseignement supérieur ou du Ministère de la Culture.

L'aide est limitée à 9 mensualités (*études ou stages*) pour l'ensemble des études. Contactez le service des relations internationales de votre établissement.

www.etudiant.gouv.fr

www.culture.gouv.fr

Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE)

Les étudiants désirant faire un stage à l'étranger et ayant peu de ressources financières peuvent contacter le service de la vie étudiante de leur université pour demander un soutien financier.

Aides pour les apprenants de l'enseignement agricole

> **Bourses DGER** : les élèves de CAP agricole, de bac général, technologique ou professionnel, ainsi que les étudiants en BTS agricole peuvent bénéficier d'une aide du Ministère de l'Agriculture pour un stage ou un séjour d'études de 28 jours

minimum, que ce soit en Europe ou hors Europe. Cette aide varie entre 120 et 1 000 € et un bonus est possible en cas d'utilisation de modes de transports doux. Une seule aide à la mobilité est possible par cycle de formation.

> Aide pour les étudiants ou apprentis du supérieur :

les étudiants ou apprentis en cursus d'ingénieur, vétérinaire, paysagiste ou en master des métiers de l'enseignement, qui auront été sélectionnés par leur établissement, peuvent recevoir une aide forfaitaire de 400 € pour un stage d'au moins 6 semaines à l'étranger.

<https://moveagri.educagri.fr>

(Réseau des élèves et étudiants qui bougent à l'étranger)

www.chlorofil.fr

→ Les aides régionales

La Région Nouvelle-Aquitaine poursuit son soutien à la mobilité internationale des jeunes.

Stages à l'étranger infra-bac :

Stage professionnel

à l'étranger pour les jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement ou auprès d'un organisme de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine :

> stage d'une durée de 2 à

4 semaines pour les jeunes bénéficiant par ailleurs d'un financement Erasmus+ pour la même mobilité,

> stage d'une durée **minimum**

de 2 semaines pour les jeunes ne bénéficiant pas d'un financement Erasmus+ pour le même stage.

Les jeunes perçoivent une aide forfaitaire au séjour de 80 € par semaine de stage, portée à 100 € pour les élèves boursiers, les apprentis et les stagiaires de la formation professionnelle. Une prise en charge des frais supplémentaires liés au déplacement dans le cadre du séjour pour les apprenants en situation de handicap est possible dans la limite de 1 000 € par séjour.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

Stage à l'étranger post-bac :

Stage de 2 à 26 semaines

pour les jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement ou de formation de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Les jeunes boursiers perçoivent une aide forfaitaire au séjour de 100 € par semaine de stage, portée à 110 € pour les apprenants boursiers si le Revenu Fiscal de Référence est inférieur à 30 000 € (*bonus inclusion*). Les jeunes non boursiers perçoivent une aide forfaitaire au séjour de 80 € par semaine de stage, portée à 100 € pour les apprenants boursiers si le Revenu Fiscal de Référence est inférieur à 30 000 € (*bonus inclusion*).

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

NOTA BENE : Les jeunes en BTS bénéficiaires d'une bourse Erasmus+ pour le même séjour ne peuvent pas bénéficier du *bonus inclusion*.

Erasmus+ Stage infra-bac (apprentis) : Stage de

2 semaines à 6 mois, dans un pays participant au programme Erasmus+, pour tout apprenti de niveau CAP/BEP et de baccalauréat, ou apprenti jeune diplômé, inscrit dans un établissement d'enseignement et de formation professionnelle de la Région Nouvelle-Aquitaine et faisant partie du Consortium régional durant l'année de mobilité. Le montant de la bourse varie selon la destination et la durée du stage.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

NOTA BENE : Il convient de vérifier auprès de votre établissement de formation qu'il fait partie du consortium régional ERASMUS+ STAGE APPRENTIS avant de créer votre dossier.

Erasmus+ Stage post-bac :

Stage de 2 à 12 mois, dans un pays participant au programme Erasmus+, pour tout étudiant inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur de la Région Nouvelle-Aquitaine et faisant partie du Consortium régional durant l'année de mobilité, de la 1^{ère} à la 5^e année (*toutes disciplines universitaires et tous niveaux*). Le montant de la bourse varie selon la destination du stage.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

Stages « Bagages » - Public Demandeur d'emploi :

Stage professionnel de 3 mois (ou 6 mois plus exceptionnellement) dans l'Union européenne pour les jeunes demandeurs d'emploi de 18 à 30 ans, domiciliés en Nouvelle-Aquitaine et dont le projet professionnel a été validé par un conseiller Pôle Emploi Nouvelle-Aquitaine. 10 bourses de stage au Québec sont expérimentées en 2024, en coopération avec l'OFQJ. Une priorité est donnée aux jeunes de niveau Bac et infra Bac. Les jeunes perçoivent une aide forfaitaire de 960 € (*pour 3 mois*) ou de 1 920 € (*pour 6 mois*), ainsi qu'une prise en charge des frais de transport et d'hébergement. Le placement dans la structure d'accueil est organisé dans le cadre du dispositif.

Ce programme est financé par la Région Nouvelle-Aquitaine et mis en œuvre par Pôle Emploi et les Missions locales.

Renseignez-vous auprès de votre agence Pôle Emploi ou de votre Mission Locale de proximité.

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>

→ Les aides départementales

Certains départements du territoire néo-aquitain **proposent des bourses de mobilité internationale** aux élèves, étudiants et des prêts d'honneur, cumulables avec les aides européennes, nationales ou régionales (*prise en compte de la domiciliation des parents dans la plupart des cas*) :

Charente : www.lacharente.fr
Bourse départementale d'éducation
(étudiants)
(rubrique Démarches / Jeunesse)

Creuse : www.creuse.fr
Aide à la mobilité pour les séjours ou stages d'études à l'étranger
(collégiens, lycéens, apprentis, étudiants)
(rubrique Guide des aides)

Haute-Vienne :
www.haute-vienne.fr
Aide à la mobilité des étudiants à l'étranger
(rubrique Jeunesse)

Pyrénées-Atlantiques :
www.le64.fr
Bourse départementale de mobilité internationale (étudiants)
(rubrique Jeune Étudiant / Guide Jeunes 64)

Vienne : www.lavienne86.fr
Campus Mouv'86 (étudiants)
(rubrique Education-Jeunesse / Espace Jeunes / Les aides)

→ Les aides locales

Stages "L'Année autrement" - MFR du Bergeracois

La MFR du Bergeracois propose de réaliser **un stage d'immersion en entreprise (hors cursus) de 6 mois en Europe**, cofinancé par le programme Erasmus+.
Ce dispositif est reconnu par Pôle Emploi, les Missions Locales et l'Union nationale des MFR.
Il s'adresse aux personnes de plus de 18 ans résidant en France. Une contribution personnelle de minimum 500 € est demandée aux participants.

<https://mfr-du-bergeracois.fr/annee-autrement>

→ Autres aides

Programme de mobilité ciblée EURES TMS - Targeted Mobility

Ce programme offre aux demandeurs d'emploi un ensemble de services spécialisés pour trouver un stage de plus de 3 mois dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il offre aussi un soutien financier pour couvrir les frais de transport, d'installation, des cours de langue et une allocation de subsistance.

www.pole-emploi.fr/international
www.euresmobility.anpal.gov.it

Bourses pour stage pratique pendant la formation professionnelle, technologique ou agricole - OFAJ (Allemagne)

Les jeunes de moins de 31 ans en apprentissage, en formation professionnelle, technologique, agricole, ou encore inscrits en licence, et qui souhaitent effectuer un stage en Allemagne peuvent, sous conditions, obtenir une bourse de 300 € par mois.

www.ofaj.org

Bourses pour stage pratique pour les étudiants - OFAJ (Allemagne)

Les jeunes étudiants de moins de 31 ans qui souhaitent effectuer un stage de **4 semaines minimum** dans une entreprise ou une institution en Allemagne peuvent, sous conditions, obtenir une bourse de 300 € par mois.

Le stage doit faire partie intégrante de la formation et la bourse peut être uniquement versée aux « jeunes avec moins d'opportunités ». Cette bourse

peut être cumulée avec la rémunération de stage et avec d'autres bourses (*hors subventions de l'UFA et du CIERA*) dans la limite de 1000 € par mois.
www.ofaj.org

Bourse pour un stage (ou job) dans la ville jumelée - OFAJ (Allemagne)

Les jeunes de 16 à 30 ans qui décrochent un stage de 4 semaines dans une entreprise, institution ou administration située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne peuvent bénéficier d'un forfait frais de voyage et d'une bourse allant de 150 à 600 € selon leur profil.
www.ofaj.org

Bourse de stage pour futurs enseignants - OFAJ (Allemagne)

Les étudiants des métiers de l'enseignement de niveau licence, master ou en tant que professeur stagiaire peuvent bénéficier d'une bourse de 300 € par mois, pour **3 mois maximum** (*en fonction de la rémunération du stage et du montant des autres bourses*), plus un forfait pour frais de voyage, pour effectuer un stage en Allemagne.
www.ofaj.org

Bourse de stage hors cursus (PRAXES) - OFAJ (Allemagne)

Les bacheliers, jeunes diplômés, demandeurs d'emploi ou jeunes en réorientation âgés de 18 à 30 ans qui ont des notions d'allemand et souhaitent effectuer un stage de **1 à 6 mois**

en Allemagne, de façon indépendante et volontaire, peuvent bénéficier de l'aide de l'OFAJ pour trouver leur stage, obtenir une convention de stage bilingue et une assurance complémentaire. Une bourse de 500 € est prévue pour les participants ayant besoin d'un soutien particulier.
www.ofaj.org

Aide à la mobilité René Lasserre - CIERA (Allemagne)

Cette aide de 650 € par mois (**3 mois maximum**) s'adresse aux étudiants en master de sciences humaines et sociales inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français qui effectuent un stage dans une institution ou entreprise allemande ou germanophone (*Autriche, Suisse*).
www.ciera.fr

Aide « Starter-Kit Bayern-France » - Centre de coopération universitaire franco-bavarois / BayFrance (Allemagne)

BayFrance verse une aide forfaitaire à la mobilité de 500 € (*indépendante de la durée du séjour*), ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour les frais de voyage pouvant aller jusqu'à 450 €, pour les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français et souhaitant effectuer un stage de recherche de minimum un mois dans un établissement d'enseignement supérieur ou un organisme de recherche en Bavière.
www.bayern-france.org

Aide à la mobilité de l'Université franco-allemande - UFA

Il s'agit d'une aide de 350 € par mois qui est proposée, sous conditions, aux étudiants de l'UFA qui effectuent un stage obligatoire dans un autre pays.

www.dfh-ufa.org/fr

Bourse d'excellence EOLE (Pays-Bas)

Le Réseau franco-néerlandais accorde des bourses d'excellence Eole aux étudiants français en master et doctorat souhaitant effectuer un séjour d'études, de recherche ou un stage aux Pays-Bas. Le montant forfaitaire varie entre 500 € et 1 000 €.

<https://nlfr.eu/bourses>

Bourse de stage de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF)

Les étudiants francophones des établissements membres de l'AUF Europe centrale et orientale peuvent postuler aux mobilités de stage professionnel pour une **durée de 1 à 3 mois**.

Le stage doit obligatoirement faire partie du cursus universitaire du candidat. Les candidats doivent identifier une structure d'accueil en dehors du pays d'origine ayant pour langue de travail le français et y obtenir l'admission.

La bourse de stage couvre le transport, une allocation mensuelle et une assurance-santé ; toutes les autres formalités (*visa, vaccins, logement*) sont à la charge du candidat.

www.auf.org

Bourse de stage lié aux études - OFQJ (Canada)

Les élèves et étudiants de la formation technique et professionnelle qui souhaitent réaliser un **stage de 1 à 12 mois** dans leur domaine de formation au sein d'une entreprise ou d'une institution québécoise peuvent, sous conditions, bénéficier d'une bourse de 200 €.

www.ofqj.org

Stage de perfectionnement - OFQJ (Canada)

Ce dispositif permet aux demandeurs d'emploi, aux personnes en formation professionnelle continue ou aux jeunes suivis en Mission Locale de nationalité française et **âgés de 18 à 35 ans** de réaliser une mission en entreprise **de 2 à 12 mois** au Canada, dans tous les domaines d'activité et pour tous les niveaux de qualification. Ce programme permet de conserver vos allocations chômage (*si éligible*) ou de bénéficier d'éventuelles aides financières.

www.ofqj.org

Stage étudiants en hôtellerie restauration - OFQJ (Canada)

L'OFQJ dispose d'un partenariat avec l'Institut de Tourisme et d'Hôtellerie du Québec (ITHQ).

Les jeunes de 18 à 35 ans, inscrits dans un programme d'études en tourisme, hôtellerie et restauration souhaitant réaliser un stage de fin d'études de **3 à 6 mois** au Canada pendant leur scolarité peuvent bénéficier d'une bourse de stage de 800\$CAN

par mois versés par l'employeur, et de plusieurs prises en charge (*repas sur le lieu de travail, logement, déplacements sur place*). Les jeunes peuvent également obtenir l'aide financière de 200 € pour un stage lié aux études de l'OFQJ.

www.ofqj.org (rubriques « Stages en hôtellerie-restauration » et « Aide financière pour un stage lié aux études »)

Bourse de stage Gaston-Miron (Canada)

Ce programme de l'Association internationale des études québécoises (AIEQ) octroie, sous conditions, des bourses de 3 500 à 4 500 € aux étudiants de 3^e cycle universitaire désireux de faire un stage de recherche en littérature et culture québécoises d'au moins 2 mois au Québec.

www.aieq.qc.ca

Aide de la Fondation Pierre Ledoux - Jeunesse internationale

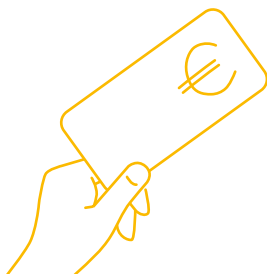
La fondation propose une aide financière aux étudiants de nationalité française inscrits (*notamment*) en IUT et souhaitant effectuer un stage à l'étranger.

www.fondationdefrance.org



Des conventions territoriales conclues entre l'OFQJ et les départements de la Charente et de la Charente-Maritime garantissent une meilleure prise en charge dans le cadre des stages de perfectionnement.

www.ofqj.org/conventions-territoriales



- **Erasmus+** couvre aussi les frais liés à votre handicap : suivi médical, rémunération d'un auxiliaire de vie, hébergement ou transport spécifique.

<https://generation.erasmusplus.fr>

<https://exchangeability.eu>

- **Travelscope** est un guide de la mobilité pour étudiants en situation de handicap qui donne des réponses aux questions administratives et pratiques (*cadre législatif, aides, systèmes de soins et d'assurances, logements accessibles, perception du handicap...*) dans 12 pays.

<http://travelscope.universite-lyon.fr>

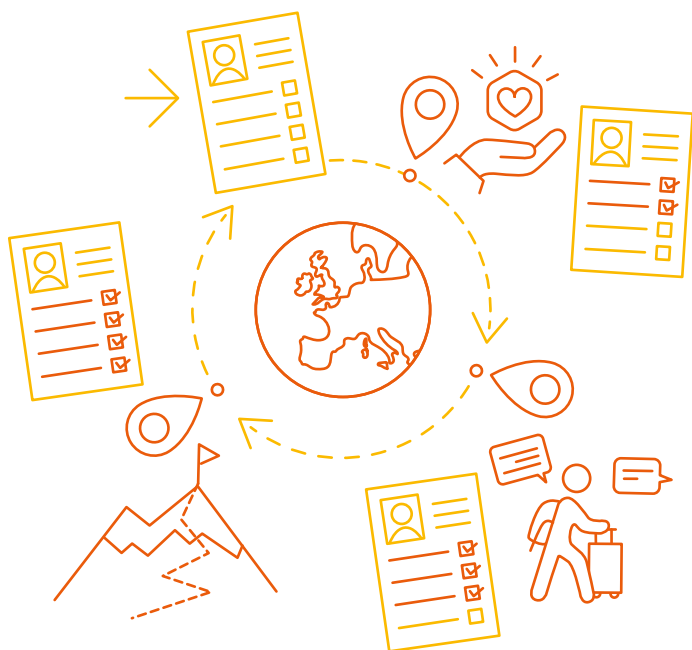
Europass Mobilité

L'Europass Mobilité est un document européen officiel, compris dans le portfolio Europass, qui fournit un relevé détaillé du ou des parcours européens de formation effectués par son possesseur. Ce document atteste d'une expérience de mobilité entreprise dans un but éducatif, formatif ou d'apprentissage. Cette expérience peut prendre diverses configurations, telles qu'un stage en entreprise, un volontariat au sein d'une organisation non gouvernementale (ONG) ou une période d'études à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange.

L'Europass Mobilité répertorie les détails de la formation reçue par le stagiaire à l'étranger, y compris les informations sur les formateurs, les compétences acquises et les tâches effectuées. Il sert de preuve tangible de l'expérience acquise et des compétences développées à l'étranger.

La demande pour l'obtention de ce document doit être initiée par l'organisme qui envoie le stagiaire avant le début de la période de mobilité.

<http://europassmobilité.fr>



Trouver un emploi, un job

Pour mener à bien votre projet de travailler à l'étranger, commencez par faire le point sur vos objectifs, vos compétences et vos qualités.

Comment chercher un emploi ?

À ne pas confondre avec un job, **un emploi est un travail qualifié que l'on envisage sur un plus long terme.**

Pour donner plus de chances de réussite à votre projet professionnel, organisez-vous !

→ Bilan et projet professionnel

Faites le point sur vos qualifications et expériences, vos atouts et vos compétences linguistiques, et interrogez-vous : pourquoi travailler à l'étranger ? Pour combien de temps ? Pour quels bénéfices ?

→ Des pros vous accompagnent

• Les conseillers EURES

Au-delà des informations pratiques sur les conditions de vie et de travail en Europe, les méthodes de recrutement par pays, des offres d'emploi, etc., le réseau EURES de la Commission européenne met à disposition plus de 900 conseillers avec lesquels vous pouvez converser en ligne.

<https://eures.ec.europa.eu>

• Les conseillers Pôle Emploi - Mobilité internationale

Pour faciliter votre expatriation, Pôle Emploi vous propose un listing d'offres à l'international, des actualités sur les salons et des dispositifs d'aides à la mobilité. Les équipes spécialisées en mobilité

internationale de Pôle Emploi (EMI) vous accompagnent notamment pendant 3 mois, via leur service "Activ'international", pour vous aider à trouver un emploi à l'étranger et à préparer votre départ (*formalités, simulateur d'entretiens...*). Contactez votre conseiller Pôle Emploi pour qu'il vous oriente vers un conseiller Pôle Emploi international.

www.pole-emploi.fr (Menu / Mobilité internationale)
www.emploi-store.fr

• Réseau Eurodesk

Eurodesk est un réseau européen d'information spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. En France, Eurodesk s'appuie sur le réseau Info Jeunes qui accompagne tous les jeunes qui veulent bouger à l'étranger, quel que soit leur projet : étudier, travailler, partir en volontariat... Ce réseau organise chaque année au printemps des « Journées jobs d'été » avec des offres à l'international et publie la brochure « Trouver un job en Europe ». Il existe également la brochure « Euro-working », réalisée par Eurodesk Brussels Link.

www.jobs-ete.com
www.somobilite.fr
(rubrique Boîte à outils / Pour aller plus loin)
www.eurodesk.eu

Trouver un emploi, un job

→ Trouver des offres d'emploi

Vous pouvez prospecter depuis la France en répondant à des annonces ou en envoyant des candidatures spontanées. Si vous aimez l'aventure et préférez chercher sur place, prévoyez un budget pour vos frais de logement, transport et nourriture.

• Envoyer des candidatures spontanées

Pensez à postuler auprès d'entreprises françaises implantées à l'étranger, d'entreprises étrangères ayant des filiales en France et d'entreprises locales du pays choisi.

www.ccifrance-international.org
www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international
www.economie.gouv.fr/cedef/entreprises-francaises-a-letranger
<https://fr.kompass.com>
www.lemoci.com
www.wayp.com
www.europages.fr

• Prospectez sur tous les fronts

> Sites spécialisés

<https://ec.europa.eu/eures>
www.pole-emploi.fr (Menu / Mobilité internationale)
www.eurojobs.com
www.apec.fr
www.apecita.com
www.expat.com
www.workwide.fr
www.yobbers.fr
www.monster.com
http://jooble.org
www.guichetemplois.gc.ca/trouverunemploi



Plus d'infos
dans nos brochures
Trouver un job
à l'étranger!

> Réseaux sociaux professionnels

www.linkedin.com
www.xing.com

> Salons de recrutement transfrontaliers et internationaux

www.europeanjobdays.eu
www.leforumexpat.com

Jetez aussi un œil aux annonces parues dans la presse étrangère et diffusées par les services publics d'emploi, les agences d'intérim ou en consultation dans les bibliothèques municipales et les bibliothèques universitaires, en vente dans les grandes gares, sur internet...

Comment chercher un job ?

Contrairement à un emploi, **le job désigne un « petit boulot »**, comme un emploi étudiant ou saisonnier qui ne nécessite pas de qualification particulière.

→ Se débrouiller seul

S'il est vrai que la période estivale est propice pour dénicher un job, certains secteurs recrutent toute l'année. La majorité des offres s'adressent aux plus de 18 ans et la pratique de la langue du pays est souvent indispensable, au moins à un niveau basique. Si vous maîtrisez la langue du pays, ciblez les postes en lien avec le public (*serveur, réceptionniste, conseiller de vente, téléopérateur, accompagnateur de jeunes en séjour linguistique...*). Si vous avez un niveau débutant, commencez par faire la plongée, le ménage ou la collecte de fruits et mettez en avant votre personnalité, votre motivation et votre forme physique !

• **Hôtellerie-restauration**

C'est LE secteur où l'on peut trouver un job sans expérience. La priorité est donnée aux personnes disponibles toute la saison (*mai à septembre*).
www.lhotellerie-restauration.fr
www.catererglobal.com
www.hotelcareer.com
<http://sunseafun.com>
www.caterer.com

• **Animation & Tourisme**

Les centres sportifs, campings, parcs d'attractions et offices du tourisme recrutent des accompagnateurs, des surveillants et des animateurs. Autres fonctions : ménage, plongée.
www.animjobs.com
www.planetanim.fr
www.seasonworkers.com
www.clubmedjobs.fr

• **Travaux agricoles**

La récolte de fruits et légumes nécessite de la main d'œuvre aux quatre coins du monde et tout au long de l'année. Les conditions de travail peuvent être pénibles (*8 à 10 heures de travail par jour, 6 jours par semaine*) et il est conseillé de s'informer sur la prise en charge de l'hébergement, de la nourriture et sur la rémunération. Le gîte et le couvert tiennent parfois lieu de salaire.
www.fruitfuljobs.com
www.pickyourown.org
www.picktheworld.org

• **Accompagnement de séjours linguistiques**

Pour être accompagnateur de séjours linguistiques, vous devez avoir **21 ans minimum**, une expérience à l'étranger et un bon niveau en langues.
www.loffice.org
www.unosel.org

→ Opter pour un job « clés en main »

Des agences proposent de **faire vos recherches de job et de logement à votre place**, moyennant une certaine somme.

Avant de les contacter, examinez attentivement les conditions (*clauses, tarif, remboursement...*).

Ne versez à l'inscription que 20 à 30 % du prix demandé et le reste en début du séjour. Exigez toujours un contrat écrit et n'effectuez pas de paiement à distance. Demandez des précisions sur le logement et assurez-vous aussi qu'un remboursement est prévu s'il n'y a pas de job à la clé. Enfin, préférez un organisme agréé, situé en France, donc soumis au droit français.

www.teli.asso.fr

(Adhésion : 45 euros/an)

www.anyworkanywhere.com

www.loffice.org

www.seasonworkers.com

www.unosel.org

www.summerjobs.com

www.unse.org

www.internationalservices.fr

www.aupaysdeslangues.fr

www.ohmyup.com

(Jobs à Malte)

Formuler sa candidature

Pour postuler à l'étranger, il ne suffit pas de traduire votre CV et votre lettre de motivation. Il faut aussi les adapter aux habitudes du pays.

→ Rédiger son CV

Voici quelques règles à respecter :

- Écrivez votre CV dans la langue du pays.
- Soignez la présentation.
- Présentez vos compétences et savoir-faire utiles pour le poste.
- Précisez l'équivalence ou le détail de votre formation.
- Valorisez vos bons résultats scolaires et professionnels.
- Faites relire votre CV par un natif.

→ Rédiger sa lettre de motivation

Elle doit être claire, concise et écrite dans la langue et selon les modalités du pays. Mettez en avant vos qualités et argumentez sur ce que vous pouvez apporter à l'entreprise. Votre candidature doit présenter une plus-value par rapport à celle d'un candidat du pays. Cherchez ce qui peut faire la différence (*connaissances techniques, linguistiques, culturelles...*).



Le site Europass vous permet de créer vos CV, lettres de motivation et de trouver un emploi ou une formation en Europe... et ce, gratuitement !

<https://europa.eu/europass>

Reconnaissance professionnelle

Avant d'exercer votre métier à l'étranger, assurez-vous d'en avoir le droit ! Pour savoir si votre profession est réglementée dans votre pays d'expatriation, consultez le site **L'Europe est à vous**.

<https://europa.eu/youreurope>

- Si tel est le cas, le **centre ENIC-NARIC de votre pays d'accueil vous informera sur les procédures** à suivre pour exercer votre profession et vous orientera vers les autorités compétentes qui vous délivreront une autorisation d'exercice.

www.enic-naric.net

- **Si votre profession n'est pas réglementée** : vous pourrez l'exercer librement comme n'importe quel ressortissant du pays. C'est l'employeur qui évalue vos compétences. Tous les emplois vous seront accessibles à l'exception de ceux qui relèvent de la souveraineté nationale (*armée, police, diplomatie*).



*Vous êtes infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, guide de montagne ou agent immobilier et souhaitez exercer votre profession dans un autre pays de l'UE ? **Demandez la carte professionnelle européenne (EPC) !** Cela simplifiera la reconnaissance de vos qualifications professionnelles à l'étranger.*

<https://europa.eu/youreurope>

Autres pistes

→ **Au pair à l'étranger**

Une personne au pair est logée, nourrie et reçoit de l'argent de poche. En contrepartie, elle assure la garde des enfants et une partie des tâches ménagères. Il faut avoir **entre 18 et 30 ans** (*selon les destinations*), quelques connaissances en langues et s'engager, en général, pour **6 mois minimum**. Comptez 1 ou 2 mois minimum pour les vacances d'été.

- **Organismes d'accompagnement séjour au pair** (*des frais de dossier seront demandés*)

- > **En Nouvelle-Aquitaine** :
www.aupaysdeslangues.fr
(*au pair pour chevaux et pet-sitter également possible*)
www.aupairbutrfly.com
www.aupairconnexion.com
www.ispa.fr (*Etats-Unis*)
www.culturalcare.fr
(*Etats-Unis*)
www.piefrance.com
(*Etats-Unis*)

- > **En France** :
www.iapa.org
www.ufaap.org
www.loffice.org
www.unosel.org
www.unse.org

- **Sites de recherche autonome de familles d'accueil au pair** :
www.aupairworld.com
www.aupair.com
www.findaupair.com

Trouver un emploi, un job

→ Ton premier emploi EURES Targeted Mobility Scheme

Ce programme aide les jeunes d'au moins 18 ans à trouver un emploi, un stage ou un apprentissage dans un autre pays de l'UE, en Norvège ou en Islande. Il offre aussi un soutien financier pour couvrir leurs frais de transport, d'installation et des cours de langue.

https://eures.ec.europa.eu/eures-services/eures-targeted-mobility-scheme_fr

→ Erasmus pour jeunes entrepreneurs

Ce programme permet aux jeunes et futurs entrepreneurs de **se former pendant 1 à 6 mois auprès d'entrepreneurs installés dans un autre pays européen** et de bénéficier d'une aide financière.

www.erasmus-entrepreneurs.eu

→ Programme Vacances Travail - PVT

La France et les pays suivants ont signé des accords qui simplifient l'obtention de visas : Argentine, Australie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Corée du Sud, Equateur, Hong-Kong, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Pérou, Taïwan et Uruguay. Le PVT permet aux **jeunes Français de 18 à 30 ans** (*35 ans pour l'Argentine, l'Australie et le Canada*) de **séjourner dans un de ces pays en ayant le droit de travailler pendant 1 an** (*2 ans pour le Canada et 3 ans pour l'Australie sous conditions*). Vous devrez justifier de ressources suffisantes pour subvenir à vos besoins sur place. Contactez les ambassades des pays concernés et consultez le site <https://pvtistes.net>

→ Bourse pour un « Job dans la ville jumelée » - OFAJ

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) offre aux **16-30 ans** qui décrochent un **job de 4 semaines** dans une entreprise, institution ou administration située dans la ville ou la région jumelée en Allemagne, une bourse de 150 à 600 € (*selon le profil*) et un forfait frais de voyage. Contactez le comité de jumelage de votre mairie ou les Points Info OFAJ de votre région.

www.ofaj.org

→ Trouver un travail avec l'OFQJ

L'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) a un pôle Information Mobilité qui **accompagne les jeunes dans leur recherche d'emploi** au Québec (*des ateliers d'information en ligne sont proposés tous les lundis*).

www.ofqj.org

→ Assistant de français à l'étranger

Chaque année, France Education International propose environ **1 400 postes d'assistants de français dans plus de 35 pays**. Ce programme s'adresse aux étudiants sous conditions d'années et de domaine d'études, ainsi qu'aux non étudiants pour certaines destinations. Le poste d'assistant consiste à compléter le travail du professeur de français (*conversations, débats*) quelques heures par semaine pour une durée comprise entre 4,5 et 12 mois. Les critères d'éligibilité et les conditions de travail diffèrent

selon les pays et établissements d'affectation. Une rémunération est prévue selon le pays de destination, mais les frais de voyage, visa, nourriture et logement sont à votre charge. Cette expérience peut être aussi validée au moyen d'ECTS ou être reconnue en tant que stage dans votre cursus universitaire, selon les établissements.



Il n'est pas possible de poser sa candidature pour plusieurs pays à la fois. Adressez-vous au secrétariat de l'UFR de langues de votre établissement et consultez le site de France Education International.

www.france-education-international.fr

→ Programme Fulbright Assistants de français aux États-Unis

La Commission Fulbright offre des bourses aux étudiants français titulaires d'au moins une licence qui souhaitent devenir assistants de français aux États-Unis.

<https://fulbright-france.org>

→ Lecteur de français à l'étranger

Le lecteur exerce à l'université où il assure des travaux pratiques à raison de quelques heures par semaine. Il n'existe pas de procédure nationale pour le recrutement de lecteurs dans les universités étrangères.

Pour obtenir un poste, vous

devez être titulaire d'un master et adresser votre candidature aux établissements étrangers, de préférence à ceux qui ont des départements de Français, Langues et Civilisations. Les critères d'éligibilité et contrats de travail varient selon le pays et l'établissement.

www.euroguidance-france.org/les-differentes-formes-de-mobilite-en-europe/assistant-de-langue-lecteur
www.fdlm.org (rubrique Offres d'emploi)

→ Projet de création d'entreprise - Projet économique

Si vous souhaitez créer une entreprise dans un pays européen ou envisagez de monter un projet économique qui intègre la dimension européenne, adressez-vous aux Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) qui diffusent aux créateurs d'entreprises souhaitant s'installer à l'étranger des informations de nature économique et mettent à disposition des annuaires d'entreprises.

Pour un accompagnement à la création d'entreprise, contactez la CCI la plus proche de chez vous.

CCI Nouvelle-Aquitaine
nouvelle-aquitaine.cci.fr
(rubrique Sélectionnez votre CCI)

Faire du volontariat

Vous souhaitez vous investir dans la société, faire un geste pour la planète, vous rendre utile ? Différentes possibilités de volontariat existent, choisissez celle qui vous correspond le mieux et engagez-vous !

Bénévolat et volontariat : quelles différences ?

En anglais, un seul terme (« *volunteering* ») est utilisé pour signifier tantôt bénévolat, tantôt volontariat. Si ces deux concepts illustrent une même volonté de se mettre au service des autres ou de soutenir une cause, etc., **leurs réalités sont différentes :**

- **Le bénévolat est un engagement libre.** Il n'y a pas de statut ni de contrat. Les bénévoles doivent respecter le règlement de l'organisme et les règles de sécurité, mais ils ne sont pas rémunérés, ni soumis à des contraintes de temps. Le bénévolat peut être ponctuel ou régulier, mais n'est jamais une activité à temps plein. Enfin, les bénévoles peuvent mettre un terme à leur engagement sans procédure ni dédommagement.

- **Le volontariat est un engagement contractuel d'échange** entre la structure d'accueil et le volontaire. Le volontaire n'est ni bénévole, ni salarié. Il signe un contrat dans lequel il s'engage à réaliser une mission d'intérêt général pour une durée définie. En contrepartie, le volontaire reçoit une indemnité (et non un salaire !).

Partir dans le cadre d'un programme

→ **Corps européen de solidarité - CES**

Le Corps européen de solidarité est une initiative de l'ancien Président de la Commission européenne (2014 - 2019) Jean-Claude Juncker.

Les thématiques prioritaires de ce programme sont les suivantes : **inclusion et diversité, protection de l'environnement, développement durable et action pour le climat, transformation numérique** ainsi que **participation à la vie démocratique.**

Le CES comprend plusieurs volets : les projets de volontariat individuel ou en équipe, les projets de volontariat dans le domaine de l'aide humanitaire et les projets de solidarité.

- **Volontariat individuel :** ce programme permet aux **18-30 ans d'effectuer une mission d'intérêt général** au sein d'une organisation à but non lucratif ou d'une entreprise de l'ESS, implantée dans un des États membres de l'Union européenne, un pays tiers associé au programme ou dans un pays voisin de l'UE. Ces projets à caractère solidaire s'étalent sur une période de **2 à 12 mois.**



Les jeunes ayant moins d'opportunités peuvent commencer par s'engager dans des missions individuelles à court terme (*de 2 semaines à 2 mois*).

Dans ce cas, il est possible de participer ensuite à une mission à long terme si la durée totale des deux engagements ne dépasse pas 14 mois. L'inverse n'est pas possible.

Aucun critère de formation, de diplôme ou de niveau de langue n'est requis. Les frais de transport, d'hébergement et nourriture des volontaires sont couverts et le programme prend aussi en charge l'assurance, le soutien linguistique et l'argent de poche. Les volontaires bénéficient également d'un accompagnement au départ grâce à une structure d'envoi et un accompagnement sur place grâce à la structure d'accueil.

• **Volontariat en équipe :**

le programme permet aussi de **s'engager dans des missions collectives** allant de **2 semaines à 2 mois** et ouvertes à tous les jeunes de 18 à 30 ans. L'équipe de volontaires doit être constituée de 10 à 40 participants originaires d'au moins 2 pays différents dont l'un est un État membre de l'UE ou un pays tiers associé au programme. La prise en charge est similaire aux missions de volontariat individuel. Il est possible de faire autant de volontariats d'équipe que l'on souhaite et la structure d'envoi n'est pas obligatoire.

Pour candidater

à un volontariat individuel ou à un volontariat en équipe, il est nécessaire de s'inscrire sur la plateforme du Corps européen de solidarité et d'envoyer sa candidature de préférence en anglais, voire dans la langue du pays d'accueil. Des structures d'envoi accréditées en Nouvelle-Aquitaine sont à votre disposition pour vous accompagner.

https://youth.europa.eu/solidarity_fr
www.corpseuropeen.solidarite.fr

• **Volontariat dans le domaine de l'aide humanitaire :**

dans le cadre de ce volet, le Corps européen de solidarité soutient des activités de solidarité dans le domaine de l'aide humanitaire en dehors de l'UE. Cette initiative offre aux **jeunes âgés de 18 à 35 ans** la possibilité de participer à des activités de volontariat individuelles (*de 2 à 12 mois*) ou en équipe (*de 2 semaines à 2 mois*) dans des pays tiers dans lesquels des opérations d'aide humanitaire sont en cours. La prise en charge est similaire aux missions de volontariat classique.

https://youth.europa.eu/solidarity/young-people/volunteering-humanitarian-aid_fr

• **Projets de solidarité :**
outre son volet volontariat qui propose des missions à l'étranger, le CES vous permet aussi d'initier des actions d'entraide nationales et d'apporter des changements positifs dans votre communauté locale en mettant en place votre « **Projet de solidarité** ». Pour cela, vous devez former **un groupe composé d'au minimum 5 jeunes âgés de 18 à 30 ans**, et entreprendre un projet sur **2 à 12 mois**, pendant lequel vous pourrez, entre autres, obtenir jusqu'à 500 € par mois. Votre projet devra aborder au moins une thématique prioritaire européenne.
https://youth.europa.eu/solidarity/young-people/solidarity-projects_fr

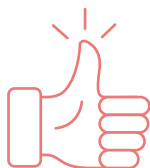


Programme de volontariat de Greenpeace

La protection de la planète vous passionne et vous souhaitez vous investir davantage ? Dans le monde entier, 15 000 bénévoles aident Greenpeace à protéger la planète, qu'il s'agisse de peindre des affiches, d'organiser des marches locales, de déployer des banderoles ou d'occuper des plateformes pétrolières. **Rejoignez-les !**
www.greenpeace.fr

→ **Service civique à l'international**

Ce programme permet aux **jeunes français de 18 à 25 ans** (30 ans pour les jeunes en situation de handicap) **d'accomplir à l'international une mission au service de la collectivité**, pour une période de **6 à 12 mois**. Les volontaires reçoivent une indemnité mensuelle et bénéficient d'une protection sociale. Une bourse sur critères sociaux est aussi disponible. Leurs frais de transport et d'hébergement ne sont pas toujours couverts. Il est possible d'effectuer sa mission l'année de ses 26 ans en signant le contrat d'engagement jusqu'à la veille de son 26^e anniversaire.
www.service-civique.gouv.fr



Vous recevez une indemnité minimale de 662,40 € net par mois : 549,28 € de l'État plus un complément de 113,12 € de la part de votre organisme d'accueil, hors avantages éventuels supplémentaires. Une majoration d'un montant de 113,13 € pour les bénéficiaires du RSA ou les titulaires d'une bourse de l'enseignement supérieur est possible. La dernière augmentation de l'indemnité date de juillet 2023.

→ Volontariat franco-allemand - VFA

Ce programme, porté par l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ), partage les objectifs et le cadre légal du Service Civique. Il **permet aux 18-25 ans de s'engager en faveur d'un projet collectif** pendant **10 ou 12 mois** dans un établissement scolaire ou d'enseignement supérieur allemand ou dans des collectivités territoriales et associations allemandes dans le domaine culturel, écologique, social, sportif... Le volontaire bénéficie d'un accompagnement binational et d'un soutien financier (*hébergement, nourriture et transport, assurance santé*) et participe à un cycle de formations interculturelles et linguistiques.

www.ofaj.org



Volontariat écologique franco-allemand - VEFA

Porté par la Maison de Rhénanie-Palatinat, le VEFA est une année d'orientation professionnelle et de formation pour des jeunes de 18 à 25 ans. Les volontaires découvrent l'Allemagne en travaillant sur **des missions de Service Civique en lien avec la protection de la nature et de l'environnement**. Aucune compétence particulière n'est requise, pas même linguistique ! Il faut être motivé, curieux, enthousiaste et ouvert d'esprit.

<http://ve-fa.org>
www.cifef.fr

→ Volontariat franco-québécois - VFQ

Ce programme proposé par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse (OFQJ) partage les objectifs et le cadre légal du Service Civique. Il permet aux jeunes français de 18 à 25 ans (*30 ans en situation de handicap*) de s'engager 6 à 11 mois dans une mission d'intérêt général dans des structures francophones sur le continent américain. Ces missions peuvent s'effectuer au Québec, dans les autres provinces canadiennes anglophones, en Amérique Latine, aux Caraïbes et même au Sri Lanka.

<https://www.ofqj.org>



Avec l'OFQJ, en plus des indemnités et avantages d'un engagement en Service Civique classique, le volontaire bénéficie de la prise en charge de ses frais de transport aller/retour, d'une assurance internationale et d'un défraiement complémentaire mensuel dont le montant varie selon le lieu de la mission. Les frais d'hébergement, d'obtention de permis et autres frais éventuels exigés par Immigration et Citoyenneté Canada restent à la charge des volontaires.

→ Chantiers de jeunes bénévoles

Les chantiers de jeunes bénévoles rassemblent des jeunes de nationalités et de cultures différentes. Ils permettent, à travers la réalisation collective d'une activité utile, un apprentissage de la vie en groupe avec des personnes venant de tous horizons. **Ouvert à toutes et tous dès l'âge de 14 ans en France et à partir de 16 ans à l'étranger** (dans quelques pays d'Europe), ces premières expériences de volontariat constituent un lieu privilégié d'échanges, de rencontres interculturelles et d'ouverture.

Vos missions sont variées et l'objectif est de vous rendre utile et de renforcer vos compétences linguistiques en remplissant une mission d'intérêt général de **courte durée (2 à 3 semaines)** : restauration du patrimoine, aménagement d'espaces naturels, organisation de manifestations culturelles, etc.

Attention : Une participation aux frais d'hébergement et de nourriture est demandée et les frais de voyage restent à la charge des participants.

> **En Nouvelle-Aquitaine** :
Réseau Solidarités Jeunesses :
<https://bateleursj.fr>
<https://semetvol.wixsite.com/semetvol>

Réseau Concordia :
www.concordia.fr/delegation-regionale/aquitaine

Union Rempart en Nouvelle-Aquitaine :

www.assoaidichats.net
<https://arsimed.net>
www.chantierstramasset.fr
<https://lacolporteuse.net>
www.lacdgasso.com
www.chateau-lastours-limousin.fr
et plein d'autres sur
www.rempart.com

Autres :

www.lebattementdailesetco.org
www.leolagrangebayonne.fr
<https://clubduvieuxmanoir.fr>
<http://ckcab.fr>

> **Structures en France (et à l'international)** :

www.cotravaux.org
www.concordia.fr
www.solidaritesjeunesses.org
www.rempart.com
www.cham.asso.fr
<https://etudesetchantiers.org>
www.volontariat.org
www.volontairesnature.org
<https://sci-france.org>
www.amsed.fr
www.emmausexperience.org/fr
<https://opus.cpie84.org>

→ **Volontariat international en entreprise ou en administration - VIE/VIA**

Ce dispositif permet aux **jeunes âgés de 18 à 28 ans** de s'engager comme volontaires internationaux pour une période de **6 à 24 mois** (renouvelables) dans une entreprise ou une administration française implantée à l'étranger. Davantage axé pour les jeunes diplômés, il s'adresse aux jeunes citoyens français ou ressortissants de l'Espace Économique Européen.

Être volontaire international dans ce cadre, c'est partir pour une mission professionnelle à l'étranger tout en bénéficiant d'un statut public protecteur. Le VIE et le VIA sont deux dispositifs placés sous la tutelle de l'ambassade de France.

<https://mon-vie-via.businessfrance.fr>



Les volontaires reçoivent en fin de mois une indemnité forfaitaire dont une partie varie suivant le pays d'affectation. Leurs frais de voyage, d'installation et de protection sociale sont pris en charge. Un V.I.E donne lieu dans 92% des cas à une proposition d'embauche !

→ Volontariat de solidarité internationale - VSI

Ce programme permet à toute personne majeure de s'engager, pour une période de **1 à 2 ans, dans un projet de solidarité internationale** (enseignement, action sanitaire et sociale, information et communication, développement durable...). Le programme est géré par des ONG agréées par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Le VSI ne peut s'exercer qu'en dehors de l'Espace Économique Européen et il est possible de réaliser plusieurs VSI pour une durée totale de 6 ans. Les volontaires sont pris en charge par l'une des associations

agréées qui financent la formation, les frais de voyage, l'indemnité de subsistance, la couverture sociale et l'accompagnement au retour. Le volontaire bénéficie d'une indemnité mensuelle de 150 € minimum à laquelle s'ajoute une indemnité supplémentaire liée à l'affectation. Le montant dépend du pays de la mission (*coût de la vie, nature de la mission exercée, éloignement...*).

Attention : de plus en plus de postes nécessitent des compétences et une expérience dans des domaines techniques et de gestion. En pratique, les volontaires engagés dans ce dispositif ont entre 25 et 35 ans et possèdent un niveau BAC+5 ou plus.

www.france-volontaires.org
www.clong-volontariat.org
www.coordinationsud.org
www.ritimo.org

Attention au volontourisme !

Aussi appelé « tourisme humanitaire », il permet à des individus désireux de s'engager pour une cause de « faire de l'humanitaire » sans être professionnels du secteur. Si les intentions de départ sont louables, les dérives sont nombreuses et certaines agences n'hésitent pas à exploiter le business de l'humanitaire au détriment des populations locales. C'est pourquoi il est conseillé de s'engager auprès des organismes qui ont signé la charte des volontariats.

www.france-volontaires.org

→ Volontariat des Nations Unies - VNU

Le programme VNU, assuré par l'Organisation internationale des Nations Unies, promeut le volontariat afin de **soutenir la paix et le développement dans le monde.**

Les jeunes titulaires d'un diplôme universitaire ou technique supérieur, **âgés d'au moins 25 ans**, ayant au moins deux ans d'expérience professionnelle et capables de travailler dans un environnement multiculturel peuvent postuler. La plupart des missions durent de **6 à 12 mois (renouvelables)**, mais des missions de 3 mois sont également possibles.

Les volontaires réalisent des activités de coopération technique et s'engagent dans les domaines du secours humanitaire et de la réinsertion, de l'appui aux droits humains, aux processus électoraux et à la consolidation de la paix.

Les volontaires bénéficient d'une allocation de subsistance, de frais de transport et d'installation, d'une assurance vie, santé et invalidité permanente, de congés annuels et de frais de réinstallation.

www.unv.org



Vous ne pouvez pas vous déplacer, ou avez du temps mais à des heures atypiques ?

Optez pour le volontariat en ligne pour vous engager depuis chez vous !

<https://app.unv.org>

<https://createthegood.aarp.org>

www.servicevolontaire.org

www.catchafire.org



Coordonné par ESN France, le site International **Mobility with Disabilities (IMD)** regroupe toutes les informations nécessaires aux jeunes en situation de handicap pour construire leur parcours de mobilité internationale (*préparation, programmes, conseils...*).
<https://mobility-with-disabilities.org>

→ Volontariat pour le Patrimoine Mondial

Cette initiative a été lancée en 2008 dans le cadre du Programme d'éducation au patrimoine mondial de l'UNESCO, en collaboration avec le Comité de coordination du service volontaire international (CCIVS), afin de mobiliser les jeunes et de les faire participer à **la préservation et à la promotion du patrimoine mondial.**

Le programme s'adresse aux **jeunes âgés de 18 à 30 ans.**

Les volontaires sont sensibilisés à l'importance de la conservation du patrimoine mondial et ils développent des compétences tout en travaillant sur un projet dans le cadre d'un chantier d'activités sur un site du patrimoine mondial.

<https://whc.unesco.org/fr/pmvolontariat>



Les chantiers d'activités durent de 2 à 4 semaines.

Les volontaires réalisent des tâches pratiques de conservation préventive, prennent part à des sessions de sensibilisation au patrimoine mondial et à ses enjeux, réalisent d'autres activités avec les communautés locales. Chaque chantier d'activités reçoit entre 10 et 30 volontaires nationaux et internationaux.

→ **Les congés de solidarité**

Il existe trois termes très proches, qui sont la déclinaison d'un engagement dans le contexte professionnel :

- **Le Congé de Solidarité Internationale - CSI**
- **Le Congé Solidaire**
- **Le Congé de Solidarité**

• Le Congé de Solidarité Internationale - CSI

Il s'agit d'un dispositif issu de la loi de 1996, qui permet à un salarié de participer à une mission d'entraide à l'étranger. La durée du congé ou la durée cumulée de plusieurs congés, pris de façon continue, ne peut excéder **6 mois**.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F92>

• Le Congé Solidaire

C'est un volontariat proposé par Planète Urgence. Il permet à un volontaire d'effectuer une mission

de solidarité internationale, dans le cadre de ses congés (**de 2 à 4 semaines**).

<https://planete-urgence.org>
(Onglet Partir en mission)

• Le Congé de Solidarité

C'est un volontariat issu de négociations intra-entreprises, d'une durée de **2 à 3 semaines**. Le principe des missions est d'aider au développement, en mobilisant les compétences des salariés volontaires, dans différents domaines (*diagnostic/ conseil, gestion de projets, activités financières et d'assurance, activités de services administratifs et de soutien*).

Les métiers les plus représentatifs des missions réalisées sont ceux de comptable, informaticien, webmaster, professionnel en communication, en marketing, en ressources humaines.

<https://www.france-volontaires.org>

Le Congé Solidaire

concerne exclusivement les salariés des entreprises ou les agents des collectivités territoriales en activité. Le salarié ou l'agent d'une collectivité part en « congé » dans le cadre d'une mission financée, tout ou en partie, par son employeur en partenariat avec l'organisme d'envoi. Lorsque la mission n'est pas financée dans sa totalité par l'employeur, le volontaire paye le complément.

Partir autrement

Vous souhaitez découvrir d'autres contrées, tout en étant encadré ? Optez pour un chantier de jeunes ou un séjour linguistique ! Vous préférez l'aventure ? Des alternatives existent pour vous accompagner dans votre projet.

Partir dans le cadre d'un programme

→ Échanges de jeunes Erasmus+

Le programme Erasmus+ cofinance des rencontres de jeunes européens (voire issus des pays voisins de l'UE) **âgés de 13 à 30 ans** et pour une durée de 5 à 21 jours.

Le but ? Apprendre à mieux se connaître, découvrir d'autres cultures et modes de vie autour d'activités ludiques et pédagogiques sur un thème donné et dans un cadre rassurant.

www.erasmusplus-jeunesse.fr

→ Rencontres extra-scolaires franco-allemandes

L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) participe financièrement à l'organisation de **rencontres de jeunes franco-allemands**, voire avec un autre pays. Contactez directement les organismes partenaires de l'OFAJ organisant les séjours ou votre Point Info OFAJ local.

www.ofaj.org

→ Animateur FranceMobil en Allemagne

Les **jeunes de 20 à 30 ans** ayant de bonnes connaissances en allemand, titulaires d'un bac +2 et d'un permis de conduire

peuvent devenir **animateurs et ambassadeurs de la langue française** et de la mobilité des jeunes dans des établissements allemands pendant une année scolaire. Les animateurs reçoivent une bourse de 1 250 € par mois et un véhicule est mis à leur disposition.

www.francemobil.fr

www.ofaj.org

→ Colonies de vacances

Certaines collectivités territoriales aident au financement de **séjours en colonies de vacances à l'étranger**.

Renseignez-vous auprès du centre Info Jeunes le plus proche de chez vous.

www.infojeunes-na.fr

Vous pouvez également vous rapprocher d'organismes privés pour participer à des colonies de vacances à l'étranger.

<https://laligue.org>

<https://vacances-enfants.ufcv.fr>

<https://www.cei-voyage.fr>

<https://www.ucpa.com>

→ Séjours linguistiques

Selon votre âge, activité, motivation et porte-monnaie, vous pouvez choisir entre diverses **formules allant d'une semaine à plusieurs mois** : immersion totale en famille, activités sportives ou culturelles associées à des cours de langue ou à des rencontres entre jeunes de plusieurs pays. Partir en séjour linguistique est très coûteux (*comptez entre 800 et 1 500 € pour un séjour de 2 semaines*) et il existe peu d'aides financières.

www.unosel.org

www.loffice.org

→ Camps et échanges de jeunes (YEC) du Lions Clubs International

Le programme YEC propose deux possibilités de mobilité : **les camps d'1 à 2 semaines** gérés par les Lions Club hôtes et **les échanges internationaux de 4 à 6 semaines** en familles d'accueil organisés avec l'aide des clubs parrains et hôtes. Ces mobilités permettent à des jeunes internationaux de **15 à 22 ans** de se rencontrer autour d'activités variées. Ces rencontres sont gratuites ou demandent une participation financière. Les frais de voyage sont à la charge du participant ou des Clubs Lions d'envoi. La langue commune utilisée durant les camps est l'anglais. Renseignez-vous auprès du Club Lions le plus proche de chez vous.

www.lions-france.org

→ Programme "Echanges de jeunes" du Rotary

> Accessibles aux jeunes de 15 à 19 ans, **les échanges familiaux d'été** permettent à deux familles de recevoir respectivement leur correspondant pour un séjour d'été de 2 à 6 semaines. La réciprocité est obligatoire.

> **Les camps internationaux**

sont des rencontres éducatives et culturelles d'une durée de 2 à 3 semaines organisées par les Districts rotariens ou les Rotary clubs pour les jeunes de 14 à 27 ans, majoritairement effectuées en été. Elles ont pour but de favoriser l'échange de points de vue entre les participants.

Des frais de dossier s'appliquent pour les deux types de séjour. Renseignez-vous auprès du club Rotary proche de chez vous.

www.rotary.org/fr

www.crjfr.org



Districts du Rotary en Nouvelle-Aquitaine :

- **Département 79 (district 1510) :**
www.rotary1510.org
- **Départements 16-17-33-47-40-64 (district 1690) :**
www.rotary-1690.org
- **Départements 19-23-24-87 (district 1740) :**
www.rotaryd1740.org
- **Département 86 (district 1720) :**
www.rotary1720.org

→ Voyages des comités de jumelage

Le jumelage vise **le rapprochement entre une ville française et une ville étrangère**. Les communes jumelées peuvent bénéficier d'un soutien financier pour l'organisation de rencontres, d'échanges et d'actions de coopération directement avec les citoyens. Les comités de jumelage organisent aussi régulièrement des séjours en famille d'accueil avec leur ville jumelle. Contactez votre mairie ou votre comité de jumelage.



L'Association des Communes Jumelées de Nouvelle-Aquitaine (ACJNA)

rassemble les communes ou intercommunalités jumelées de la région et travaille en étroite collaboration avec les comités de jumelage. Elle pourra vous être utile pour trouver un jumelage et vous renseigner sur les opportunités de mobilité.

www.jumelages-nouvelle-aquitaine.eu

Partir à l'aventure

Pour les intrépides que l'idée d'un séjour bien ficelé déprime, il est évidemment possible de partir avec un sac à dos et de **sauter à pieds joints dans l'aventure !** Veillez à minima à faire un point papiers et santé avant de partir.

→ Échanges de services

Des plateformes mettent en relation des personnes prêtes à donner quelques heures de travail par jour avec des hôtes (*fermes, gîtes, voiliers, écoles, associations...*) qui ont besoin d'un coup de main. Ces derniers leur offrent le gîte et le couvert (*et parfois ils versent aussi un salaire !*). Les conditions et accords varient selon les compétences des voyageurs et les exigences de chaque hôte.

www.helpx.net

www.workaway.info

www.helpstay.com

→ Le "house sitting"

Pendant leur absence, certaines familles ont besoin de quelqu'un pour entretenir leur propriété, arroser le jardin ou sortir le chien. Le "house sitting" est une option intéressante si vous voulez voyager sans trop dépenser.

www.mindmyhouse.com

www.nomador.com

www.trustedhousesitters.com



Le Wwoofing, une alternative « écolo » !

Le Wwoofing (ou World-Wide Opportunities on Organic Farms) permet à toute personne majeure de donner de son temps en participant aux différentes tâches sur une propriété agricole (jardin, potager, verger, animaux). Les wwoofeurs travaillent bénévolement quelques heures par jour en échange du gîte et du couvert.

<https://wwoof.net>

Trouver une aide ou bourse de voyage

→ Aides européennes

Le concours **DiscoverEU** permet aux **jeunes européens de 18 ans** (*ni plus, ni moins !*) de remporter un pass Interrail pour voyager en Europe. Seuls ou avec quelques amis, les jeunes sélectionnés partent à la découverte de l'Europe en train. Deux sessions de candidatures sont organisées dans l'année, généralement au printemps et à l'automne. Pour y participer, inscrivez-vous sur le Portail européen de la jeunesse lors des appels et répondez à quelques questions en ligne.

https://youth.europa.eu/discovereu_fr

→ Aides nationales

• Le dispositif **Culture-Actions** apporte un soutien financier et matériel aux initiatives étudiantes d'engagement et de solidarité en France ou à l'étranger. Le projet peut être présenté par un étudiant seul ou en groupe, doit avoir une retombée dans le milieu étudiant et bénéficier d'un cofinancement d'autres partenaires.

Contactez le Crous de votre ville.

www.etudiant.gouv.fr

• Le programme **Départ 18:25** soutient le départ en vacances des 18-25 ans pour des séjours en France ou dans l'UE. Il propose un large choix de destinations à des prix accessibles. Un coup de pouce

financier allant jusqu'à 250 € peut aussi être délivré sous conditions.

<https://depart1825.com>

→ Aides régionales

• La Bourse René Caillé de l'Aventure

Dans le cadre de son Festival annuel, le Centre socio-culturel du Pays Mauzéen propose une bourse de voyage d'un montant de 1 000 € à destination des **jeunes de 18 à 30 ans** habitant la région Nouvelle-Aquitaine. Cette aide soutient des projets de voyage solidaires, scientifiques, culturels ou sportifs sans esprit de compétition. Le lauréat s'engage à présenter son voyage à son retour durant le festival.

www.festival-aventure-individuelle.fr

• Projets Initiatives Jeunesse

La Région Nouvelle-Aquitaine soutient par ailleurs les projets de **jeunes âgés de 15 à 30 ans**, résidant sur le territoire et organisés en association, axés sur différents thèmes, tels que le développement durable, la culture, les sciences, la solidarité internationale, le sport...

<https://les-aides.nouvelle-aquitaine.fr>



→ Aides départementales

Charente-Maritime :

Projets Jeunes

Porté par l'État et la Caf de Charente-Maritime, ce programme propose une aide financière allant jusqu'à 1 000 €, pour les **jeunes de Charente-Maritime de 11 à 30 ans**, ayant un projet d'intérêt général quel que soit le domaine (*culturel, sportif, humanitaire, scientifique, écologique...*).

www.infojeunesse17.com

Gironde :

Jeunes en action

Dispositif commun à la Caf, au Département et à la MSA, il vise à accompagner et soutenir financièrement les projets collectifs des **jeunes girondins de 13 à 25 ans**.

www.gironde.fr

Landes :

Imaginations

Dispositif s'adressant aux **jeunes landais de 11 à 30 ans**, Landes Imaginations vous propose un accompagnement par des acteurs de votre territoire et une aide financière.

Ce programme est porté en partenariat par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Département, la Caf et la MSA.

www.landés.fr

Pyrénées-Atlantiques :

Projets Jeunes 64

Les **jeunes de 11 à 25 ans** constitués en association et portant un projet d'intérêt général peuvent bénéficier d'un accompagnement et d'un soutien financier.

Le dispositif est proposé par le Département des Pyrénées-Atlantiques, en partenariat avec d'autres structures du territoire.

www.le64.fr

Vienne :

Innov Jeunes - Fonds pour la coopération et l'initiative des jeunes

La Caf de la Vienne aide à l'émergence de projets et d'actions des **jeunes âgés de 11 à 17 ans**.

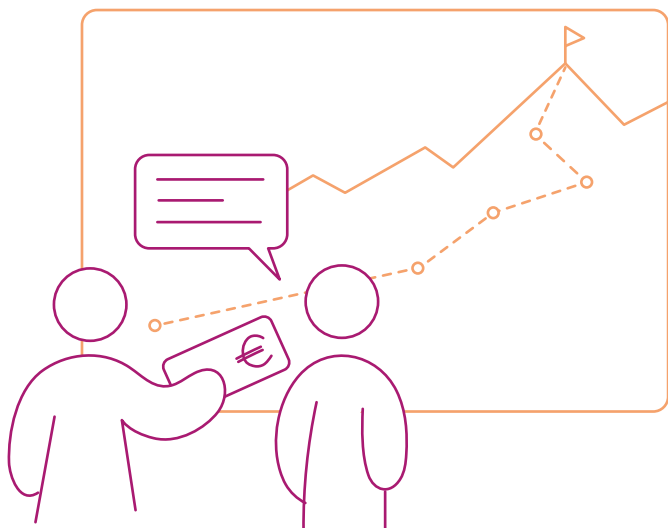
Ce fonds a pour objectif de favoriser le développement d'une démarche participative des jeunes.

www.caf.fr

→ Autres aides locales

Certaines intercommunalités et communes proposent des aides pour des voyages à l'étranger.

N'hésitez pas à solliciter l'aide de votre référent Eurodesk ou votre conseiller So Mobilité local (voir contacts. p.73 et sur le site somobilite.fr).



→ Aides d'associations et de fondations privées

• La bourse Zellidja

(jusqu'à 900 €) est proposée aux **16-20 ans** pour un projet d'étude réalisé à l'occasion d'un voyage en solitaire. Le thème est laissé au choix du candidat et le voyage doit se dérouler sur un mois minimum.

www.zellidja.com

• La bourse de la vocation de la Fondation Marcel

Bleustein-Blanchet aide les **jeunes de 18 à 30 ans** qui ont des difficultés à réaliser leur vocation, en soutenant des projets de développement

professionnel et individuel, en France et à l'étranger.

<https://fondationdelavocation.org>

• Il existe des **bourses d'aventure** permettant de financer des projets d'exploration individuels ou collectifs à pied, à cheval, à vélo, en canoë, etc., en France ou à l'étranger !

<https://la-guilde.org>
www.bourses-expe.com
<http://millet-expedition-project.com>

• **Autres bourses** disponibles sur :
www.centre-francais-fondations.org
www.fondationdefrance.org

Voyager durablement

Nous avons tous un rôle à jouer pour préserver notre environnement.

Nous vous invitons donc à mener une réflexion sur vos modes de déplacement et de consommation. Limitez votre impact sur la planète en modifiant plusieurs de vos habitudes : utilisez des modes de déplacement doux, consommez local et de saison, réduisez votre consommation de viande, diminuez vos déchets...

Et si on voyageait autrement ?

Pour agir contre le réchauffement climatique, il est urgent de revoir nos habitudes et d'adopter un comportement responsable, à commencer par réduire nos voyages en avion.

Sachant qu'un trajet en avion émet 1 500 fois plus de CO₂ que le train, il serait raisonnable de ne recourir au transport aérien qu'en l'absence d'alternatives possibles. Prenez vos billets à l'avance pour bénéficier du meilleur tarif et lisez bien les conditions (*enregistrement en ligne, dimensions et poids des bagages*) **qui varient selon les compagnies.**

Réduire les voyages en avion est un engagement majeur pour la planète, mais il n'est pas facile de s'en passer complètement ! C'est pourquoi

des sites permettent désormais de calculer et compenser votre bilan carbone. Un moindre mal pour la planète !

www.goodplanet.org
<https://greentripper.org>

Sites internet facilitant la recherche d'itinéraires doux

Plusieurs sites internet permettent de planifier un trajet bas carbone à l'étranger en ayant des informations complètes sur des itinéraires alternatifs.

<https://www.hourrail.voyage>
<https://www.rome2rio.com>
<https://www.omio.fr>

→ Itinéraires durables : bons plans de transport

Certains pays ou régions ont mis en place une politique tarifaire favorable à l'utilisation de modes de déplacements doux (*gratuité des transports en commun au Luxembourg, forfait mensuel unique pour la plupart des transports en Allemagne, billet forfaitaire avec voyages illimités pour un séjour en Suisse...*).

D'autres proposent des itinéraires cyclables bien développés.

Voici quelques ressources pour vous aider à planifier vos voyages verts :



www.raileurope.com
www.thetrainline.com
www.eurail.com/en/plan-your-trip
www.happyrail.com
www.b-europe.com
www.mollow.eu



- *N'hésitez pas à consulter les sites internet de compagnies ferroviaires nationales pour plus de bons plans !*
- **Le Pass Interrail** vous propose de voyager en train de manière illimitée en Europe. Les tarifs varient en fonction de la durée de votre séjour et de votre âge.
www.interrail.eu



www.blablacar.fr/bus
www.flixbus.fr
<https://freu.megabus.com>



Les adeptes du « slow travel » (un état d'esprit qui privilégie l'aspect qualitatif du voyage à

la quantité de sites visités) pourront trouver leur itinéraire sur **EuroVelo**, un réseau de pistes cyclables sur le continent européen qui compte plus de 90 000 km.

<https://fr.eurovelo.com>

D'autres sites facilitant les itinéraires vélo :
<https://geovelo.app/fr>
<https://app.hexplo.fr/home>

Programmes verts

→ Discover EU

Le concours DiscoverEU permet aux jeunes européens de 18 ans (*ni plus, ni moins !*) de **remporter un pass Interrail pour voyager en Europe**. Seuls ou avec quelques amis, les jeunes sélectionnés partent à la découverte de l'Europe **en train**. Deux sessions de candidatures sont organisées dans l'année, généralement au printemps et à l'automne.

Pour y participer, inscrivez-vous sur le Portail européen de la jeunesse lors des appels et répondez à quelques questions en ligne.

https://youth.europa.eu/discovereu_fr

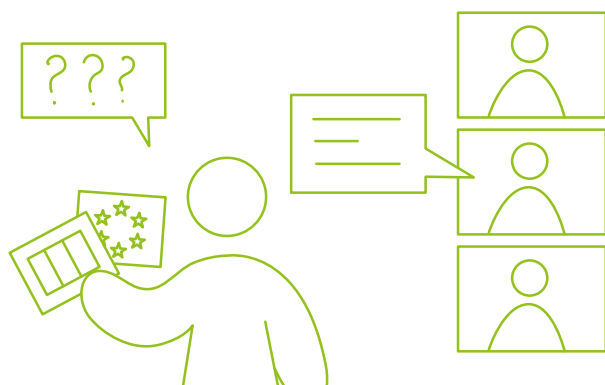
→ Erasmus + et Corps européen de solidarité (forfait voyage vert)

Erasmus+ et le Corps européen de solidarité sont deux programmes de l'Union européenne qui offrent des opportunités uniques aux jeunes Européens. Erasmus+ englobe une gamme étendue d'opportunités éducatives, tandis que le Corps européen de solidarité se concentre sur des projets de solidarité. Dans

les deux cas, l'accent est mis sur la mobilité durable, incitant les participants à voyager de manière respectueuse de l'environnement. En privilégiant des modes de transport éco-responsables, les bénéficiaires ont la possibilité d'augmenter substantiellement le remboursement de leurs frais de voyage.

<https://info.erasmusplus.fr>

https://youth.europa.eu/solidarity_fr



FranceMobil

FranceMobil évolue et devient plus durable ! Les animateurs ne se déplacent plus exclusivement en voiture. Ils privilégient désormais des mobilités plus douces et respectueuses de l'environnement. Aussi, grâce à la possibilité des animations en ligne, les élèves ont la possibilité de bénéficier de la plus-value de FranceMobil à distance, tout en conservant l'approche ludique et interactive des animations.

www.francemobil.fr

www.ofaj.org

→ **Renseignez-vous
auprès de votre municipalité
pour des initiatives locales !**

De nombreuses villes ou agglomérations proposent des initiatives et/ou des aides financières (*pour l'achat de vélos, le financement de voyages durables vers les villes jumelles, etc.*) pour encourager leurs résidents, en particulier les jeunes, à adopter des modes de déplacement éco-responsables.

Adressez-vous à votre mairie ou votre intercommunalité pour présenter votre projet de départ à l'étranger et solliciter éventuellement un soutien financier !

Pour plus d'informations sur la mobilité durable, visitez la rubrique « Voyager durablement » sur le site **So Mobilité**. Vous y trouverez des conseils, des témoignages et des ressources utiles, comme **les fiches pays « Cap sur l'Europe » d'Eurodesk France**, qui fournissent, entre autres, des informations sur les transports dans les pays de l'UE.
www.somobilite.fr



PORTAIL EUROPEEN DE LA JEUNESSE



europa.eu/youth

Envie de nouvelles expériences ?

Connecte-toi sur le portail européen de la jeunesse pour découvrir les initiatives qui te permettront d'apprendre, de travailler ou de faire du volontariat en Europe et au-delà, et de faire entendre ta voix en tant que citoyen européen.



eurodesk

Sites internet utiles

→ Informations générales

L'Europe est à vous

<https://europa.eu/youreurope>

Portail européen de la jeunesse

https://youth.europa.eu/home_fr

Découvrir le monde

<https://www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr>

Toute l'Europe

www.touteleurope.eu

So Mobilité

www.somobilite.fr

→ Programmes européens

Portail des Agences Erasmus+

<https://info.erasmusplus.fr>

Agence Erasmus+ France

Education et Formation

<https://agence.erasmusplus.fr>

Agence Erasmus+ France

Jeunesse & Sport

www.erasmusplus-jeunesse.fr

Corps européen de solidarité

https://youth.europa.eu/solidarity_fr
www.corpseuropeensolidarite.fr

→ Études

Eurydice, le réseau européen sur les systèmes éducatifs

<https://eacea.ec.europa.eu>

Euroguidance

www.euroguidance-france.org

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse

www.jeunes.gouv.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

→ Emploi

Europass

<https://europa.eu/europass>

Pôle Emploi

www.pole-emploi.fr

EURES, réseau européen des services de l'emploi

<https://eures.ec.europa.eu>

Reconnaissance professionnelle

www.enic-naric.net

Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

www.diplomatie.gouv.fr

→ Partir autrement

Service Civique

www.service-civique.gouv.fr

Chantiers internationaux

www.cotravaux.org

Volontariat de solidarité internationale

www.france-volontaires.org

Volontariat international en entreprise/administration

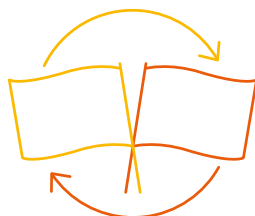
<https://mon-vie-via.businessfrance.fr>

Échanges franco-allemands

www.ofaj.org

Échanges franco-québécois

www.ofqj.org



Le réseau EURODESK

Eurodesk est un réseau européen spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. Il réunit plus de 3 000 référents dans 37 pays et est soutenu par la Commission européenne. En France, plus de 150 coordinateurs et référents sont présents dans les structures Info Jeunes en métropole et Outre-mer pour vous aider à concrétiser votre projet à l'étranger. Le réseau Eurodesk France est coordonné par le CIDJ (*Centre d'information et de documentation jeunesse*) à Paris.

<https://eurodesk.eu>
www.cidj.com/eurodesk

Ce réseau d'experts apporte des réponses sur mesure aux demandes des jeunes, conçoit des ressources, organise des événements, forme les professionnels et contribue à l'animation du Portail européen de la jeunesse.



Eurodesk recense de nombreuses opportunités de stages, volontariats, bourses, concours... pour bouger en Europe et un peu plus loin.

<https://programmes.eurodesk.eu/learning>



Besoin d'être conseillé sur votre projet à l'étranger ou de contacter un professionnel de la mobilité dans votre futur pays de destination ?

Contactez-nous !
<https://map.eurodesk.eu>

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine



→ **Info Jeunes, c'est quoi ?**

Un réseau pour informer et aider gratuitement les jeunes sur toutes les thématiques (*études, santé, logement, emploi, loisirs, engagement, départs à l'étranger...*).

> **En Nouvelle-Aquitaine**, plus de 120 lieux d'accueil publics ou associatifs labellisés Info Jeunes sont à disposition des jeunes pour les accompagner dans leur parcours. Parmi elles, **29 sont labellisées Eurodesk** et sont donc plus spécialisées sur la mobilité internationale.
www.infojeunes-na.fr

L'association Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine coordonne le réseau Info Jeunes et Eurodesk dans la région.

Suivez Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine sur les réseaux sociaux :

Instagram :

• **Bordeaux :**

@infojeunesbordeaux

• **Limoges :**

@infojeuneslimoges

• **Poitiers :**

@infojeunespoitiers

Serveur Discord : discord.
gg/8WYd9m52Ts

Chaîne Youtube :

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine

So Mobilité

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine anime également le site d'information en Nouvelle-Aquitaine pour la mobilité internationale des jeunes : So Mobilité.

Actualités, événements, témoignages, offres de mobilité, boîte à outils... de nombreux services sont regroupés sur ce site internet pour les jeunes néo-aquitains souhaitant partir à l'étranger. Un espace est également dédié aux professionnels.

Vous avez aussi la possibilité de prendre rendez-vous directement en ligne avant **un vaste réseau de plus de 70 conseillers So Mobilité !**
www.somobilite.fr



Structures Info Jeunes eurodesk

Nouvelle Aquitaine

Charente

Info Jeunes Cognac

CCAS de Cognac
53 rue d'Angoulême
16100 COGNAC
05 45 82 62 00
info16@ville-cognac.fr

Info Jeunes Angoulême - Charente

Centre Information Jeunesse d'Angoulême
4 place du Champ de Mars
16000 ANGOULÊME
05 45 37 07 30 / 06 45 67 90 04
europedirect.descharentes@info-jeunesse16.com
www.europe-direct-charentes.eu

Charente-Maritime

Info Jeunes Royan Atlantique

Mission Locale de l'Agglomération de Royan Atlantique
69 rue Paul Doumer
17200 ROYAN
05 46 06 60 70
ophelie.rogatien@bij-ara.com
maud.delatouche@bij-ara.com
f [bij.dupaysroyannais](https://www.facebook.com/bij.dupaysroyannais)
www.ml-pays-royannais.com

Info Jeunes La Rochelle - Charente Maritime

CDIJ La Rochelle
Ecole Dor - 24 rue Saint Jean du Pérot
17087 LA ROCHELLE Cedex 02
05 46 41 16 36
accueil@cdij17.fr
www.infojeunesse17.com

Info Jeunes Vals de Saintonge

Communauté de communes
Vals de Saintonge
37 rue Porte de Niort
17400 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY
05 46 33 65 35
bij@valsdesaintonge.fr
www.valsdesaintonge.fr

Info Jeunes Saintonge

Mission Locale de la Saintonge
15 rue Saint-Eutrope
BP 700 67 - 17103 SAINTES Cedex
05 46 97 49 50
chakori.z@mlsaintonge.fr
www.milo-saintonge.asso.fr

Info Jeunes Rochefort

Mairie de Rochefort - Espace Jeunes
27-29 avenue des Déportés et Fusillés
17300 ROCHEFORT
05 46 82 91 81
bijrochefort@gmail.com
 [espacejeunesrochefort](https://www.facebook.com/espacejeunesrochefort)

Info Jeunes Ile d'Oléron

Communauté de communes
de l'Ile d'Oléron
9 avenue de Bel Air
17310 SAINT-PIERRE D'OLÉRON
05 46 76 63 07 / 06 46 28 30 76
bij@cdc-oleron.fr
 @bij.oleron

Info Jeunes Surgères - Aigrefeuille d'Aunis

Communauté de communes Aunis Sud
Point Info Jeunes de Surgères
Square du Château
BP 89 - 17700 SURGÈRES
05 46 07 76 10 / 06 21 56 45 32
bij@aunis-sud.fr
www.aunis-sud.fr

Corrèze

Info Jeunes Ventadour Egletons Monédières

Espace Jeunes de la Communauté
de communes de Ventadour-Egletons-
Monédières

Square Uffenheim - 19300 EGLETONS
05 55 93 12 04
espace-jeunes@cc-ventadour.fr
www.cc-ventadour.fr (Services / Enfance-
Jeunesse / Espace Jeunes)
 [espacejeunesegletons](https://www.facebook.com/espacejeunesegletons)

Creuse

Info Jeunes Guéret

ALISO - Réseau des acteurs du lien social
8 bis place du Marché
23000 GUÉRET
05 55 52 00 40
contact@aliso.fr
<https://aliso.fr>

Info Jeunes Creuse - La Souterraine

Maison des Jeunes et de la Culture
27 rue de Lavaud
23300 LA SOUTERRAINE
05 55 63 19 06
cyb@mjclasout.fr
<https://mjclasout.fr>

Deux-Sèvres

Info Jeunes CIJ Niort

Mission Locale Sud Deux-Sèvres
4 rue François Viète - 79000 NIORT
05 49 17 50 53
cij-mls@mls79.fr
www.mission-locale-sud79.fr
 [cij.jeuneaniort](https://www.facebook.com/cij.jeuneaniort)
 [cij_niort](https://www.instagram.com/cij_niort)

Dordogne

Info Jeunes Com' d'Agglo Bergeracoise

Communauté d'agglomération
Bergeracoise
22 place Gambetta - 24100 BERGERAC
05 53 58 11 77
bij@la-cab.fr
www.la-cab.fr/bureau-information-jeunesse

Info Jeunes Périgueux

Mairie de Périgueux
10 bis avenue Georges Pompidou
24000 PÉRIGUEUX
05 53 53 52 81
cij@perigueux.fr
www.perigueux-jeunesse.fr

Gironde

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine / Site de Bordeaux

125 Cours d'Alsace et Lorraine
33000 BORDEAUX
05 56 56 00 56
bordeaux@crijna.fr

www.infojeunes-na.fr

 [@infojeunesbordeaux](https://www.instagram.com/infojeunesbordeaux)

Info Jeunes Libourne

Communauté d'agglomération
du Libournais

Résidence Quilliot

33 allées Robert Boulin

33500 LIBOURNE

05 57 74 06 52

bij-libourne@lacali.fr

 [bij-libourne](https://www.facebook.com/bij-libourne)

Info Jeunes Mérignac

Mairie de Mérignac - Médiathèque

Place Charles de Gaulle

33700 MÉRIGNAC

05 57 00 02 40

bij@merignac.com

www.merignac.com (Mon quotidien /
Grandir et étudier)

Info Jeunes Pessac

Mairie de Pessac - Le 12-25 info jeunes
et initiatives étudiantes

2 bis avenue Dulout

33600 PESSAC

05 57 93 67 80

12.25@mairie-pessac.fr

www.pessac.fr (Au quotidien / Famille)

 12-25-Ville de Pessac

Haute-Vienne

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine /

Site de Limoges

31 avenue Baudin - 87000 LIMOGES

05 55 10 08 00

limoges@crijna.fr

www.infojeunes-na.fr

 [@infojeuneslimoges](https://www.instagram.com/infojeuneslimoges)

Landes

Info Jeunes MACS

Communauté de communes Marenne
Adour Côte Sud

17 Avenue Georges Pompidou

40130 CAPBRETON

05 58 41 09 51

escaleinfo@cc-macs.org

Info Jeunes Dax

Mairie de Dax

9 rue de Borda - 40100 DAX

05 58 56 59 89

laure.darrigade@dax.fr

servicejeunesse@dax.fr

www.dax.fr

Info Jeunes Chalosse

Hinx Média Loisirs

51 route de Gamarde - 40180 HINX

07 81 60 55 77

pij@hinx.fr

Info Jeunes Mimizan

Mairie de Mimizan

5 rue de la gare - 40200 MIMIZAN

05 58 09 46 18 - 06 22 12 34 11

pij@mimizan.com

www.mimizan.fr


Info Jeunes Mont de Marsan Agglo

Mont de Marsan Agglomération

15 rue Lacataye - 40000 MONT DE
MARSAN

05 58 03 82 63

bij@montdemarsan-agglo.fr

 [PoleJeunesseMdmAgglo](https://www.facebook.com/PoleJeunesseMdmAgglo)

 [@pole_jeunesse_mdm_agglo](https://www.instagram.com/pole_jeunesse_mdm_agglo)

Lot-et-Garonne

Info Jeunes Marmande

Mairie de Marmande

3 rue de l'Observance

47200 MARMANDE

05 53 93 46 49

bij@mairie-marmande.fr

 [bijmarmande](https://www.facebook.com/bijmarmande)

 [@bijmarmande](https://www.instagram.com/@bijmarmande)

Pyrénées-Atlantiques

Info Jeunes Hendaye

Mairie d'Hendaye

15 rue du Port - 64700 HENDAYE

05 59 20 41 41

bij@hendaye.com

www.hendaye.fr

Vienne

Info Jeunes Nouvelle-Aquitaine /

Site de Poitiers

45 Place Charles de Gaulle

86000 POITIERS

05 49 60 68 68

poitiers@crijna.fr

www.infojeunes-na.fr

 [@infojeunespoitiers](https://www.instagram.com/infojeunespoitiers)

Info Jeunes Grand Châtelleraut

Communauté d'agglomération

de Grand Châtelleraut

4 rue Aimé Rasseau

86100 CHÂTELLERAULT

05 49 23 70 00

le4@grand-chatelleraut.fr

www.grand-chatelleraut.fr

(Vivre / Jeunesse)

Ton site d'info en Nouvelle-Aquitaine
pour bouger à l'étranger



somobilite.fr



Témoignages | Actus | Agenda | Boîte à outils | Prise de rendez-vous | Accompagnement | Offres



info Nouvelle-Aquitaine
Jeunes
EXPLORER LES POSSIBLES